



ÉCONOMIE

La Belgique a profité des richesses de sa colonie. Mais elle y a aussi investi beaucoup d'elle-même. Premier volet de notre devoir d'inventaire, 50 ans après.

Le 30 juin prochain, la République démocratique du Congo fêtera le cinquantième anniversaire de son indépendance. Avec la présence très symbolique, du roi Albert II et de nombreux dignitaires étrangers.

Cinquante ans après, que doit-on penser des effets de cette décolonisation ? Comment la Belgique a-t-elle géré la période coloniale et son retrait précipité ? A-t-elle exercé son nécessaire devoir de mémoire à ce sujet ? Et comment le Congo lui-même a-t-il pris sa destinée en main ?

Pendant une semaine, *Le Soir* mène l'enquête au sujet de ces questions sensibles, qui recourent encore des tabous et des non-dits. Notre journaliste Colette Braeckman, fine connaisseuse de la réalité congolaise, multiplier les récits, les reportages et les entretiens pour lever le

voile sur des réalités qui restent délicates, cinquante ans après.

Le premier volet que nous vous présentons ce samedi concerne l'économie. Pour répondre à ces questions-là encore sensibles. La Belgique a-t-elle pillé les richesses du Congo ? Aurait-elle dû dédommager son ancienne colonie ? Si les réponses sont évidemment nuancées, force est de constater que l'indispensable travail consistant à chiffrer tout cela n'a jamais eu lieu.

« Il s'agit d'un travail colossal, pour lequel les chercheurs ne trouveront aucun financement, affirme Frans Buelens, professeur à l'université d'Anvers. Il y a des calculs auxquels il vaut mieux ne pas songer... » Le voile de l'oubli tombera-t-il définitivement sur ce passé pas si lointain ? Ou cet anniversaire sera-t-il aussi celui du réveil de la mémoire ? ■ **OLIVIER MOUTON**

Le pillage belge du Congo reste un tabou

Le « cadeau » de Léopold II a généré du profit

Léopold II en est convaincu : il faut que la Belgique, elle aussi, ait une colonie. Il est bien le seul de cet avis : en 1881, la situation économique de la Belgique est satisfaisante, les Belges ne souhaitent pas émigrer. Pour financer son ambition, il puise dans sa cassette personnelle, dont l'évaluation oscille entre 30 et 40 millions de francs de l'époque. A la fin de 1885, il aura dépensé 11 millions et demi de francs, en plus des 400.000 francs apportés par les souscripteurs du Comité d'études du Haut-Congo. Ce qui l'oblige à emprunter auprès de la banque Rotschild, à laquelle il doit, en 1885, 2.700.000 francs.

Le roi dépense sans compter

Si le roi dépense sans compter, pour financer les expéditions de Stanley, fonder l'Association internat ou payer des lobbyistes, c'est qu'il considère les sommes engagées comme des investissements : le Congo, son bien privé, doit lui rapporter et lui permettre, au plus tôt, de récupérer sa mise initiale. Tous les historiens (Stengers, Maurel, Van Tamsche) le reconnaissent : si les arguments humanitaires ont été avancés dans les réunions internationales, la motivation première était la recherche du profit. Jusqu'en 1890, le pari se révèle hasardeux : malgré l'ivoire, le Congo se révèle un gouffre financier et en 1890, la Belgique consent au roi un prêt de 25 millions, échelonné sur dix ans.

Le premier miracle économique survient alors : les premières automobiles font exploser la demande de caoutchouc. En 1890, le Congo n'exportait encore qu'une centaine de tonnes de caoutchouc, dix ans plus tard il en exporte 6.000, les produits du domaine rapportent plus de 18 millions. Le Congo devient rentable et le roi organise immédiatement la transfusion.

La Fondation de la Couronne, créée en 1901, reçoit au Congo des terres immenses, 250.000 km², un 10^e de la superficie totale de l'Etat. Le revenu généré permet à la Fondation de réaliser à Bruxelles de grands travaux d'urbanisme. Ses acquisitions immobilières et ses constructions passeront, en 1908, à l'Etat belge pour 60 millions de FB. Un cas d'except-

tion, relève Stengers : « Pour appuyer Léopold II, la Belgique a engagé quelque 40 millions et, moins de vingt ans plus tard, elle en récupère vingt... »

Une mission « civilisatrice »

Sur le terrain, des agents de l'Etat indépendant sont chargés d'obliger les indigènes à récolter l'ivoire puis le caoutchouc, prestations effectuées au titre d'« impôt ». Ce système donna lieu à de nombreux abus, et le leader socialiste Emile Vandervelde, désigna le Cinquantenaire comme « les arcaïques des mains coupées ». Lorsque la Belgique reprend le Congo en 1908, elle est soucieuse de désamorcer les premières mobilisations humanitaires du XX^e siècle et de mettre fin aux excès. Convaincue de la suprématie naturelle des Européens, elle entend « mettre le Congo en valeur », réaliser « une mission civilisatrice ». Cependant, les principes de la « Charte coloniale » sont clairs : la colonie ne doit rien coûter à la Belgique, une cloison étanche sépare les budgets des deux pays. C'est à Bruxelles que tout se dé-

cidie : le gouverneur général, secondé par des fonctionnaires doit rendre compte au Parlement belge. Le Congo sera régi par la « trinité coloniale » : l'administration, les missions, les « trusts », c'est-à-dire les grandes sociétés. Léopold II lui-même avait déjà fait appel au grand capital : après la banque Rotschild, le baron Lambert lui a avancé les fonds, ainsi que le banquier Alexandre Browne de Tiège, le capitaine Albert Thys avait créé la Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie, l'homme d'affaires Edouard Empain avait fondé la CFL (Compagnie du chemin de fer du Congo supérieur aux Grands lacs africains) en échange d'importantes concessions foncières au Kivu, et la Compagnie du Katanga, filiale du groupe Thys, avait été fondée en 1906.

Fondées à Anvers, des sociétés commerciales concessionnaires (l'Anversoise créée en 1902 et l'ABIR - Anglo-Belgian india rubber and exploring) se voient céder des terres pour y exploiter le caoutchouc. Le roi possède des actions dans ces sociétés et touche la moitié de leurs dividendes.

Minée par le travail forcé

Ce n'est qu'en 1906 que la puissante Société générale de Belgique avait accepté de s'associer au projet congolais, participant alors à la création de l'Union minière du Haut Katanga, de la Compagnie des chemins de fer du Bas-Congo et de la Forminière (Société internationale forestière et minière) dont l'une des filiales était le Chemin de fer du Congo.

Après 1908, l'extension de ces sociétés ne sera limitée que par la pénurie de main-d'œuvre. En 1930, revenant d'une mission, le futur roi Albert I^{er} assure au Congrès colonial que la population congolaise, minée par le travail forcé, victime de maladies nouvelles pourrait connaître le même sort que les Indiens d'Amérique.

Alors qu'au Kenya, en Ouganda, les trois quarts des exportations sont représentées par le café et le coton produits par les indigènes, la fortune du Congo se construit sur les mines : dans les années 50, deux tiers des exportations sont représentés par les produits miniers (cui-



vre, étain, or, diamant) extraits par des entreprises européennes et le tiers restant, des produits agricoles ou industriels, provient lui aussi de sociétés européennes.

L'agriculture indigène ne joue qu'un rôle secondaire, et les cultures obligatoires, ou le système des paysannats, destiné à fixer la main-d'œuvre, seront ressentis comme des contraintes supplémentaires. La Belgique a certainement contribué à l'essor du Congo par les investissements de ses sociétés et par la sécurité qu'elle a maintenue. Cependant, le développement a été assuré par les ressources de la colonie, par le travail de ses habitants, par les impôts payés par les grandes sociétés : entre 1950 et 1960, les versements faits par l'Union Minière (taxes, redevances, dividendes) représentaient 27 % des recettes totales du Congo.

Développement belge dopé

Le Congo a également contribué au développement de la Belgique : entre les deux guerres la Belgique fournit entre 40 et 56 % des biens importés au Congo, entre 45 et 60, 58 % des exportations congolaises se dirigent vers la Belgique. Grâce à la parité entre le franc congolais et le franc belge, les acheteurs belges bénéficient de condi-

tions plus favorables. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, en s'approvisionnant dans sa colonie, l'économie belge évite de devoir recourir aux devises étrangères. Pour de nombreuses entreprises belges, le Congo représente un marché captif, où s'exerce un monopole de fait. En outre, en Belgique même, la redistribution des flux de marchandises bénéficie à de nombreux secteurs : les infrastructures, les assurances et surtout les transporteurs. Les compagnies de transport belges (la Compagnie maritime belge et sa filiale l'Agence maritime internationale, la Sabena) bénéficient d'un monopole de fait et appliquent des tarifs supérieurs aux prix internationaux. A ces recettes s'ajoutent les importants revenus d'investissements transférés vers l'étranger, comme les dividendes des grandes sociétés. D'après des études réalisées par la Banque centrale du Congo belge, le rendement des sociétés congolaises est de beaucoup supérieur à celui des sociétés opérant en Belgique, voire à l'étranger. Entre 1951 et 1956, le pourcentage des dividendes oscille entre 4,4 % et 5,3 % alors qu'au Congo, ces pourcentages oscillent entre 11,6 % et 13,1 %, un rendement considéré à l'époque comme « surabon-

damment élevé » Jusqu'à la veille de l'indépendance, le Congo exporte plus de capitaux qu'il n'en importe.

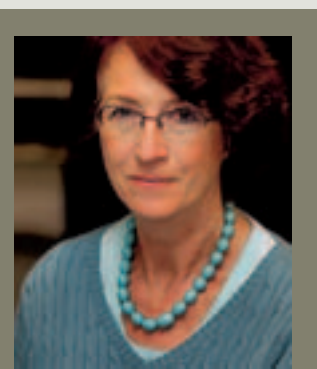
On ne paie pas pour le Congo

Quant aux capitaux publics que l'Etat belge aurait investis au Congo, ils ont toujours été limités par la règle d'or : la Belgique ne paie pas pour le Congo. Du temps de Léopold II déjà, les Belges d'Afrique critiquaient les travaux grandioses réalisés en Belgique alors que le Congo avait besoin de tout. En 1920 cependant, puis au début des années 30, la Belgique se porte au secours des finances congolaises, elle crée la Loterie coloniale, future Loterie nationale dont les revenus seront transférés au Congo.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le Congo participe à l'effort de guerre en accroissant sa production de matières premières (huile de palme, cuivre, uranium) tandis que le gouvernement en exil à Londres fait appel aux avances de la Banque du Congo belge. Le gouverneur Pierre Ryckmans estimera que les Congolais n'ont pas été suffisamment récompensés mais les gouvernements d'après guerre ne desserrèrent pas les cordons de la bourse : à part un demi-milliard en 59 et 2,7 milliards en 1960, les pouvoirs publics ne consentiront jamais qu'à des emprunts, réalisés par le Trésor Colonial.

L'endettement du Congo reprend en 60, lorsque les autorités belges lancent le « plan décennal » et obligent le Congo à emprunter sur le marché belge, plus cher que le marché international, américain en particulier. A partir de 1960, les recettes du Congo devraient s'élever à 12 ou 13 milliards, et les dépenses à 20 ou 21 milliards... La charge de la dette publique représente, déjà en 1958, 18 % du budget congolais. Selon les historiens, la totalité des dépenses effectuées par la Belgique au Congo s'élève à 209 millions de francs or, soit 7 milliards de francs de 1957. Moins d'un dixième des dépenses annuelles de l'Etat belge...

Stengers conclut : « Le seul budget des pensions constitue chaque année pour la Belgique une charge presque double de ce que le Congo a coûté en 70 ans... » ■ **COLETTE BRAECKMAN**



Colette Braeckman

Au Congo, où elle est connue partout, on l'appelle « madame Colette ». Journaliste au *Soir*, Colette Braeckman est une des références internationales sur l'Afrique centrale. Elle couvre l'actualité congolaise depuis 1985, y séjourne régulièrement et a publié plusieurs ouvrages à ce sujet. Le dernier : *Vers la deuxième indépendance du Congo* (ed. Fayard).

LE CALENDRIER

Samedi 24 avril**Le rapport économique.** A-t-on pillé les richesses du Congo ?**Lundi 26 avril****Le rapport scientifique.** L'inventaire naturel du Congo.**Mardi 27 avril****Le rapport politique.** Tradition autoritaire, espoir démocratique.**Mercredi 28 avril****Le rapport patrimonial.** Les traces du Congo à Bruxelles.**Jeudi 29 avril****Le rapport humain (1).** La « color bar » ou l'apartheid soft.**Vendredi 30 avril****Le rapport humain (2).** L'incroyable histoire des métis.**Lundi 3 mai****Le rapport final.** La Belgique doit-elle demander pardon ?

19

ELISABETHVILLE 2009. Union minière du Haut-Katanga. © CARL DE KEYZER / MAGNUM.

**Carl De Keyzer**

C'est l'un des photographes belges qui comptent sur la scène internationale. Membre de l'agence Magnum, ce Gantois sillonne le monde depuis vingt ans. Il vient de publier aux éditions Lannoo un ouvrage consacré au Congo (belge). Où l'on retrouve les traces de notre pays dans son ancienne colonie. Ce travail est exposé au Musée de la photo, à Anvers, jusqu'au 16 mai.

L'insoluble contentieux

Lorsque Patrice Lumumba devient Premier ministre, il découvre que les caisses sont vides », explique le politologue congolais Jean Omasombo. « Le pays est endetté et les sociétés coloniales ont massivement transféré leur siège social vers la métropole. En juillet 1960, Lumumba n'a pas de quoi payer les ministres de son premier gouvernement... »

Au début 1960, les dépenses représentent un milliard par mois et les recettes 250 millions seulement. Dès juillet, la sécession du Katanga amputera le budget de la moitié de ses recettes, l'Union Minière ayant choisi de payer ses taxes au gouvernement sécessionniste de Tshombé. A la veille de l'indépendance s'est noué ce qui sera appelé le « contentieux congolais ».

Un transfert massif

En effet, la table ronde économique, où les partis politiques congolais n'envoient que des subalternes se clôture à l'avantage de la Belgique. Dès le 14 avril, Kasavubu dénonce le transfert massif vers la Belgique du dépôt d'or qui se trouve au Congo. Le 17 juin, le Parlement belge décide d'autoriser les sociétés belges fonctionnant sous le droit congolais d'opter pour le droit belge, tout en conservant leur siège d'exploitation au Congo.

Plus de 500 entreprises jusque-là congolaises renvoient leurs capitaux en Belgique tandis que les « Compagnies à charte » se dissolvent.

Le Congo est, littéralement, décapitalisé. Se noue alors ce que l'on a appelé le « problème

du portefeuille » : en 1960, l'ensemble des actions détenues par l'Etat colonial auprès des grandes entreprises est évalué à 37,5 milliards de francs, soit tout le patrimoine actif de la colonie. Le Congo exige, sans conditions, la remise des titres et des droits, tandis que la Belgique use d'un droit de rétention. Le montant du portefeuille doit être mis en parallèle avec la dette publique du Congo belge, entre 44 et 46 milliards de FB.

Si ces 37,5 milliards de participations dans les entreprises étaient revenus à la jeune République du Congo, celle-ci serait ainsi devenue l'actionnaire principal de ces entreprises gérées jusque-là par les sociétés belges, dont la Société Générale de Belgique. Le terme de « contentieux » sera utilisé pour la première fois en août 1961 par le Premier ministre Adoula, qui mènera les premières négociations avec Paul-Henri Spaak en 1963 et 64.

Le Congo ne récupérera jamais son important patrimoine en Belgique, comme 47 % des actions des usines de Hoboken Overpelt qui raffinent le cuivre, ni les stocks de minerais, ni un important patrimoine immobilier. Les négociations sur le « contentieux » seront poursuivies par Tshombé qui ramènera triomphalement le « portefeuille » congolais en 1964. Mobutu reparlera du contentieux lors de la querelle belgo-zaïroise et en 2010 encore, la presse congolaise évaluait à 200 milliards de dollars l'ensemble des avoirs dont le Congo aurait été spolié en 1960 ! ■ C.B.

Cinq décennies de descente aux enfers

En 1960, à l'échelle africaine le Congo est un géant économique : premier producteur mondial de diamant industriel, et de cobalt, 4^e producteur mondial de cuivre, 6^e pour le zinc, son niveau de développement peut se comparer à celui du Canada, de la Corée du Sud.

De 1960 à 1965, le Congo connaît une période difficile : sécession du Katanga et intervention de l'ONU, rébellions qui s'étendent sur 40 % du territoire. Après le départ des Belges, les Congolais ont tant bien que mal assuré la relève dans les entreprises et, dans l'enseignement, des professeurs haïtiens assurent le remplacement.

La « zaïrianisation »

Lorsque, le 25 novembre 1965, Mobutu prend le pouvoir, il hérite d'un outil économique en bon état. Les premières années seront prometteuses mais le 30 juin 1966, le président proclame la guerre économique et les accents prophétiques de son discours rappellent qu'il a été un disciple de Lumumba. En 1966, il décrète la nationalisation de l'Union Minière et exige le rapatriement de 7,5 milliards de FB en devises en échange des stocks que l'entreprise a constitués en dehors du pays. La Belgique continue cependant à acheter le cuivre katangais et de 1963 à 1968 la métallurgie Hoboken Overpelt réalise un bénéfice de 3 milliards de FB.

Au lieu de confirmer le décollage (à l'époque le zaïre vaut un dollar !), Mobutu commet deux erreurs majeures. Il se lance dans une politique de grands travaux, les fameux « éléphants blancs » qui endetteront dura-

blement le pays. Et surtout, le 30 novembre 1973, il proclame la « zaïrianisation », c'est-à-dire la nationalisation. Si les grosses unités agro-industrielles et agricoles reviennent à l'Etat, les plantations, élevages et certains commerces sont distribués à ceux que l'on appellera désormais les « acquéreurs », c'est-à-dire des collaborateurs et courtisans du chef de l'Etat. Un an plus tard, en décembre 1974, les « acquéreurs » ayant réalisé les actifs et acheté des Mercedes... la « radicalisation » est décrétée et en 1976, les anciens propriétaires sont invités à revenir, contre promesse de « rétrocession » de 40 % et parfois de 60 % de leurs actions. Mais les expatriés, Belges pour la plupart, sont durablement traumatisés par ce véritable « hold-up » et ils entameront d'interminables procédures d'indemnisation. En 1990, ces indemnisations représentent encore 60 % de la dette privée non garantie.

La « zaïrianisation » a détruit ce qui reste du « Congo des Belges », brisé la confiance. Le Zaïre tombe alors sous la coupe des institutions financières internationales qui le somment de payer ses dettes et de s'ouvrir au marché international.

L'heure de l'austérité

Dès 1983, le Zaïre « entre en programme » avec le FMI et la Banque mondiale. Les mesures d'« assainissement » et d'austérité se traduisent par des coupes claires dans le domaine de l'enseignement. Mais ces institutions tolèrent les frasques du dictateur, son goût du luxe, la corruption généralisée... En 1988, Mobutu défie le FMI en

clamant « on ne mange pas la rigueur »... En 1990, l'effondrement de la mine de Kamoto au Katanga revêt une signification symbolique : les piliers soutenant les galeries souterraines ont été grignotés, dans l'espoir d'y trouver du minerai...

En 1991, la Belgique, suivie par les autres partenaires occidentaux, rompt avec Mobutu, un allié que la fin de la guerre froide a rendu inutile. Deux vagues de pillages, en 1991 et 1993 achèvent de couler ce qui reste du secteur formel.

Sa fortune : 7 milliards !

En 1997, lorsque Mobutu est chassé du pouvoir, le montant de sa fortune personnelle équivaut à celui de la dette de son pays : 7 milliards de dollars !

Son successeur, Laurent Désiré Kabila, n'inspire pas confiance : la conférence des « Amis du Congo » ne réussit à récolter que 32 millions de dollars alors que le gouvernement en espérait 728 millions !

Il faudra attendre l'avènement de Joseph Kabila en 2001 pour que le dialogue reprenne avec les institutions financières. Mais à ce moment, le pays est pillé par les chefs de guerre, son économie plombée par une dette qui, par le jeu des intérêts, atteint 13,8 milliards de dollars.

Le pays est mis sous tutelle : le budget de l'Etat est lourdement ponctionné pour rembourser la dette. Durant la transition (2003-2006), l'accent est mis sur la privatisation, le démantèlement du secteur public, les autorités se rendent complices d'un véritable pillage organisé. Depuis les élections de 2006, le pouvoir tente de re-

prendre la main : les contrats miniers sont renégociés, le Congo espère obtenir l'annulation de 90 % de la dette, soit près de 10 milliards de dollars.

En 2010, c'est l'embellie : les réserves à la banque centrale s'élèvent à un milliard de dollars pour le 1^{er} trimestre. Un siècle de tête-à-tête avec les Occidentaux appartient au passé : le Congo, en septembre 2007, a conclu avec la Chine un accord spectaculaire : 9 milliards de crédits (réduits à six) pour la construction d'infrastructures et la réhabilitation de l'industrie minière en échange de dix millions de tonnes de cuivre, de 200.000 tonnes de cobalt. De nouveaux investisseurs viennent du Brésil, de Corée du Sud, de Turquie, des pays du Golfe...

Léopold II s'était engagé à ouvrir le bassin du Congo au commerce international ; la Belgique coloniale avait jalousement défendu son monopole. Cette fois, à l'issue d'une décennie de guerre et de pillages, le Congo, à l'heure de la mondialisation, est ouvert au monde entier. La population bénéficiera-t-elle enfin de ses ressources ? ■ C.B.



ÉCONOMIE

1885 Conférence de Berlin : fondation de l'Etat indépendant du Congo, sous la souveraineté personnelle de Léopold II.

1908 Le Congo devient colonie belge.

1918-1939 Développement économique du pays ; essor des sociétés à char-

te.

1947 La Charte de l'ONU condamne le colonialisme.

1955 Publication du plan Van Bielsen (vers l'indépendance en trente ans).

1958 Fondation du MNC-Lumumba.

A Kinshasa, la Sabena existe toujours

Ce sont les banquiers qui lui ont mis la puce à l'oreille, mais il a embrayé au quart de tour. Dès 1919, Albert premier lance un très ambitieux projet visant à doter la Belgique d'une compagnie aérienne. L'objectif est triple : lancer une activité de construction d'avions en Belgique, effectuer des liaisons aériennes en Europe, et doter la colonie d'un réseau aérien. Le Snet (Syndicat national pour l'étude des transports aériens) est né.

En 1920, le premier avion décolle, pour un vol entre Bruxelles et Londres. Devant les belles perspectives qui s'annoncent, une vraie compagnie est fondée, en 1923. C'est la Société belge de l'exploitation de la navigation aérienne (Sabena). Cette année-là, la première ligne voit le jour : Bâle-Strasbourg-Bruxelles-Rotterdam-Amsterdam.

Mais le grand rêve du Roi, c'est de doter le Congo d'un réseau aérien, et surtout, de relier Bruxelles à la colonie. Cette perspective allèche Edmond Thieffry, un pilote de chasse de 32 ans qui demande à la Snet, de mettre à sa disposition un trimoteur Handley Page qu'il se propose d'acheminer de Bruxelles à Kinshasa. Le roi Albert use de toute son influence, et le jeune pilote reçoit son appareil. Après... 51 jours de vol avec de multiples escales, l'appareil se pose le 3 avril 1925 à Leopoldville. Il faudra attendre 1935 pour que la ligne entre Bruxelles et le Congo devienne régulière. C'est une révolution : jusqu'alors, les hommes d'affai-

res mettaient plusieurs semaines avant de rejoindre la colonie, par voie maritime. Dès 1936, il ne faut plus que 4 jours. Parallèlement, la compagnie belge développe un réseau de lignes intérieures, avec plus de 20 pistes d'atterrissage aménagées dans la forêt tropicale.

De 1936 à 2001, l'histoire de la Sabena sera intimement liée à celle du Congo. Pour le pire, comme ce pont aérien de 1960 où les Belges s'entassaient dans des avions bondés au péril de leur vie. Ou comme ces pillages répétés et les dévaluations de la devise congolaise, catastrophiques pour les finances de la compagnie. Mais aussi pour le meilleur, comme l'accueil réservé par les Congolais des villes de province à chaque atterrissage d'un avion de la Sabena, seul lien avec l'Europe, ou la création, en commun, d'Air Congo, après l'indépendance. Sur le long terme, comme de nombreuses autres entreprises belges, la Sabena se sera enrichie, au Congo, dans des circonstances pas toujours transparentes.

Après la faillite, en 2001, les vols belges vers le Congo ont cessé. Air France a rapidement tenté de reprendre le marché, avec un succès relatif. Jusqu'à ce que Brussels Airlines relance les activités africaines de l'ex-compagnie nationale, avec un très grand succès. Actuellement, elle dessert 29 destinations en Afrique. A Kinshasa, beaucoup l'appellent encore Sabena. ■

BERNARD DEMONTY



UN DC 3 sur piste de sable au Congo, dans les années 50. La compagnie s'est en grande partie construite au Congo, où elle disposait d'un large réseau intérieur, et de lignes intercontinentales très rentables. © D.R.



Qui doit à qui ? Un calcul impossible

L'historien Jean Stengers a tenté d'établir les comptes de Léopold II, le professeur Jean-Claude Willame a essayé de décrire le « contentieux belgo-congolais », à l'UCL Pierre Tilly s'attelle également à cet exercice, Frans Buelens, professeur à l'Université d'Anvers, a consacré un ouvrage de plus de 600 pages à la comptabilité des sociétés coloniales. Mais aucun chiffre précis et définitif n'émane de ces travaux : « Il s'agit d'un exercice impossible et dont le résultat serait immédiatement controversé, souligne Buelens. Les industries coloniales ont fait au Congo des bénéfices importants, mais de larges secteurs de l'économie belge doivent leur développement à la colonie, le diamant, l'industrie des non-ferreux, les banques... »

De même, l'historien se refuse à dire si les citoyens belges, comme individus, ont ti-

ré quelque profit du Congo : « La plupart des Belges n'y ont rien gagné. Mais certaines grandes familles doivent tout, ou en tout cas beaucoup au Congo, les Thys, Lippens, Nagelmaekers, Boël, Lambert, Empain... Ce qui est certain aussi, c'est que, globalement parlant, le Congo a été une excellente affaire pour les investisseurs, les actionnaires des sociétés : le taux de profit moyen était de 9 à 10 %, ce qui veut dire qu'en dix ans ils doubleraient le capital investi. Sur 75 ans, cela donne un rendement non négligeable, le Congo a été une incontestable source de richesses... »

Combien les sociétés belges ont-elles investi au Congo, combien elles en ont retiré : ce calcul est-il réellement impossible ?

« Techniquement non, reconnaît Frans Buelens, on pourrait, comme on l'a fait en Europe avant le traité de

Versailles, tenter de tout comptabiliser. Additionner les bénéfices déclarés par les sociétés, les impôts payés etc. Mais il s'agit d'un travail colossal, pour lequel les chercheurs ne trouveront aucun financement. »

Autre calcul qui, selon le professeur anversoïse, mériterait d'être fait et ne le sera jamais : « Qui calculera jamais l'impact économique découlant de l'assassinat, en 1960, de la jeune démocratie congolaise ? On sait comment la Belgique contribua à mettre à l'écart les dirigeants élus, à éliminer Patrice Lumumba. Que serait devenu le Congo s'il avait pu évoluer autrement ? Qui évaluera jamais le montant que représente la destruction de son économie, qui estimera le nombre de vies humaines perdues, d'existences brisées ? Il y a des calculs auxquels il vaut mieux ne pas songer... »

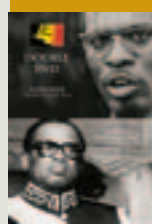
C.B.



- La Belgique a doté le Congo de bonnes infrastructures
- Pays le plus industrialisé d'Afrique en 1960
- Grandes entreprises très performantes, le PIB commercialisé augmente de 5,9 % par an
- En 1958 le PIB, (90 dollars par habitant), était le plus élevé d'Afrique. Le même qu'en Corée du Sud et au Canada
- 1.473.330 Congolais étaient salariés, dont 40 % dans des usines



- Les salaires des Congolais demeurèrent très bas malgré de récentes augmentations
- Les grandes sociétés ont rapatrié leurs capitaux en Belgique
- L'agriculture indigène était oubliée au profit des cultures commerciales
- Grands exodes de population à cause des exigences de main-d'œuvre
- Pas d'« ownership », d'appropriation du développement
- Pas de relève congolaise prévue



Un DVD exceptionnel le mardi 27 avril

Le Soir propose avec son édition du mardi 27 avril un double DVD exceptionnel comprenant deux films : *Mobutu roi du Zaïre* de Thierry Michel et *Lumumba* de Raoul Peck.

Voici ce qu'en dit Colette Braeckman : « L'un n'avait plus d'amis, l'autre en avait trop. Tous deux sont morts dans la solitude, le premier a été éliminé sans scrupule, le second, services rendus, a été abandonné après trois décennies de soutien sans faille.

Patrice Lumumba et Joseph Désiré Mobutu sont deux figures qui ont marqué le destin du Congo et qui ont inspiré deux cinéastes très différents.

Même s'il se dissimule sous la « fiction » le cinéaste haïtien Raoul Peck a retracé avec force et précision l'itinéraire de Lumumba, qui apparaît comme un héros tragique de l'indépendance congolaise. Le cinéaste belge Thierry Michel présente, lui, son film comme un « documentaire » alors qu'il s'agit de l'évocation d'un véritable « monarque » qui régna sans partage durant 32 ans et finit par conduire son pays à la ruine. »

1959 Emeutes, le 4 janvier, à Léopoldville.

1960 En janvier et février, Table ronde à Bruxelles.

30 juin : proclamation de l'indépendance du Congo.

Lumumba Premier ministre, Kasa-Vubu président.

Sécession du Katanga et du Sud-Kasaï. Intervention des Nations unies. Les institutions politiques « neutralisées » par Mobutu.

1961 Assassinat de Lumumba. Gouvernement d'union nationale d'Adoula.

1963 Fin de la sécession du Katanga.

1964 Gouvernement Tshombé. Intervention belgo-américaine à Stanleyville (Kisangani).

1965 Mobutu prend le pouvoir (24 novembre).

1990 Introduction du multipartisme.

1996 Guerre au Kivu.

1997 Départ de Mobutu, arrivée au pouvoir de Laurent-Désiré Kabila.

2001 Assassinat de Laurent-Désiré Kabila, son fils Joseph prend le relais.

2002 Accords de Sun City.

2006 Premières élections présidentielles et législatives.

Peu de sociétés belges sont restées

Vous réalisez un dossier sur les entreprises belges au Congo ? Vous n'avez pas beaucoup de travail alors ? » La boutade d'un de nos interlocuteurs est révélatrice. A l'inverse de certaines anciennes colonies françaises où les leviers de l'économie sont restés en grande partie aux mains de sociétés hexagonales, les entreprises belges se sont massivement retirées du Congo.

Si quelques très belles entreprises de la Bourse de Bruxelles sont nées dans l'ex-colonie comme le spécialiste des métaux précieux Umicore, anciennement Union minière du Haut-Katanga ou l'armateur CMB, jadis Compagnie belge maritime du Congo, cela fait bien longtemps qu'elles s'en sont éloignées pour lui préférer des régions du monde plus stables et plus prospères comme l'Asie ou l'Améri-

que... Les guerres, l'instabilité politique et juridique, la faiblesse du système financier et du pouvoir d'achat, la corruption généralisée... ont fait fuir les plus téméraires. Le dernier rapport de la Banque mondiale pointe la République démocratique du Congo à l'avant-dernière place des pays où il fait bon investir... Le départ des entreprises belges n'est parfois pas si ancien que ça. Des sociétés implantées

depuis l'époque coloniale comme Sipef (plantations de thé, de café, hévéa...) ou Sucraf (sucrierie au Kivu) ont jeté l'éponge il y a 10 - 15 ans suite aux troubles dans l'Est. Quelques entrepreneurs belges ont néanmoins réussi à s'y maintenir et même à y prospérer : le plus célèbre d'entre eux est sans aucun doute Georges Forrest, actif aussi bien dans les mines que dans la cimenterie, l'ingénierie, le génie

civil, la banque... Mais il y a d'autres conglomérats locaux d'origine belge comme celui de la famille Damseaux, Orgaman, spécialisé dans le commerce de produits alimentaires, le transport, l'élevage, l'agriculture. Citons aussi des sociétés comme la Compagnie sucrière, Texaf (immobilier), Chanic (construction navale)... et bien sûr Brussels Airlines (ex-Sabena). ■

JEAN-FRANÇOIS MUNSTER

La Compagnie sucrière résiste dans le chaos

La famille Lippens, ce n'est pas seulement Knokke-le-Zoute ou Fortis, c'est aussi le sucre. Son holding Finasucre produit chaque année 955.000 tonnes d'édulcorant en Australie, en Belgique et... au Congo.

Les liens entre les Lippens et l'ex-colonie sont anciens. Maurice-Auguste, grand-père de Maurice, fut gouverneur du Congo de 1919 à 1921. C'est lui qui a suggéré au gouvernement belge de développer une industrie de la canne à sucre dans le pays. Il connaissait bien le domaine puisque sa famille possédait une sucrierie à Moerbeke.

Quand on a récupéré l'usine, tout avait été cassé. Il n'y avait plus rien. On a heureusement obtenu un prêt de la Banque mondiale et de l'Etat français qui nous a permis de reconstruire. » Aujourd'hui, la Compagnie sucrière est la dernière sucrierie du Congo. Sucraf, une société belge qui exploitait depuis 1954 une usine dans le Sud-Kivu, a dû fermer boutique il y a 10 ans en raison des combats dans l'est du pays. La famille Kronacher, qui a depuis lors investi dans des plantations de maïs au Katanga espère toujours pouvoir relancer cette activité un jour.

à Kinshasa ou dans un secteur comme le diamant, on n'y arriverait pas. » Pour survivre, la Compagnie sucrière a aussi appris à ne dépendre de personne. « Nous faisons tout nous-mêmes : on a des ateliers pour réparer nos machines... Si on devait attendre l'arrivée d'une pièce de rechange, l'usine serait souvent à l'arrêt. »

Olivier Lippens le confesse : il ne voit aucune amélioration dans la situation congolaise. « On pourrait tout laisser tomber. C'est une tentation. Les bénéfices sont marginaux. On ne les consolide même plus dans les résultats du groupe tellement ils sont faibles. Mais on reste car on estime que cela fait partie de notre responsabilité historique, sociale, familiale. Nous avons un attachement très fort avec ce pays. Je suis fasciné par ce Congo où tout semble possible et en même temps où il y a toutes ces frustrations. On a forcément envie d'apporter sa pierre à l'édifice. »

La motivation, Olivier Lippens la trouve ailleurs que dans les rapports financiers. « Notre défi au jour le jour, c'est survivre et nous développer dans un environnement pareil. Si à la fin de la journée on y arrive, on se dit qu'on n'est pas si mauvais que ça. C'est ça notre source de satisfaction. » ■

J.-F. M.

« On se fait rançonner, piller, attaquer au quotidien mais il faut résister et continuer. » Olivier Lippens, de la Finasucre

La Compagnie congolaise sucrière fut inaugurée en 1925, dans un petit village du Bas-Congo, Kwilu-Ngongo, aussitôt rebaptisé Moerbeke, en hommage à la ville du fondateur de la société. Aujourd'hui, la sucrierie est toujours là. Elle produit 85.000 tonnes par an et emploie 2.200 personnes. Son histoire n'a pas été un long fleuve tranquille : « En 1971, l'entreprise a été nationalisée, se souvient Olivier Lippens, administrateur délégué de Finasucre et cousin de Maurice et Léopold Lippens. Deux ans plus tard, Mobutu faisait marche arrière mais ne nous a rétrocédé que 60 % du capital.

Numéro un du marché par défaut de concurrence, la Compagnie sucrière ne jouit pourtant guère de sa confortable position. « Gérer une entreprise au Congo n'est pas une sinécure. Et c'est un euphémisme, sourit Olivier Lippens. Je vois notre implantation comme un îlot de prospérité et de calme au milieu d'un océan de chaos, de désordre et d'insécurité. On se fait rançonner, piller, attaquer au quotidien mais il faut résister et continuer. Je comprends que des entreprises qui ne sont pas habituées à cela baissent les bras. Heureusement, nous sommes situés dans un endroit assez isolé et nous ne sommes pas trop "sexy". Si on était

Texaf, success story immobilière

Réaliser des affaires florissantes au Congo, c'est possible. La petite société belge Texaf, qui fête cette année ses 85 années de présence au Congo, en est la preuve. Elle est l'unique société cotée sur une Bourse étrangère à être exclusi-

ve du monde. Et puis sur le plan technologique, le Congo n'est plus adapté à ce genre d'industrie. Les métiers à tisser d'aujourd'hui sont d'une précision telle qu'ils ne supportent plus les coupures de courant et d'eau incessantes. C'est domma-

Texaf est aujourd'hui l'un des principaux promoteurs immobiliers de la ville et entend bien le rester. « J'ai plein de projets dans mes cartons mais je suis bloqué car il n'y a pas de banques suffisamment capitalisées pour nous consentir des prêts, regrette Philippe Croonenberghs. Il faut tout autofinancer. » La société cherche aussi à rééquilibrer ses activités. « Pour une question d'image, nous ne voulons plus être uniquement un groupe immobilier. On veut participer à la reconstruction du pays même si tout est compliqué ici : l'administration, la justice, le fisc... »

Avec l'argent de l'immobilier, le groupe a récemment investi dans une carrière de pierre et dans une société de chaudronnerie et d'entretien de wagons. Il cherche d'autres secteurs où investir et n'envisage pas une seconde de quitter le Congo.

« Nous voulons continuer à travailler dans ce pays qui a beaucoup de potentiel. Nous le faisons avec un sens éthique et de bonne gouvernance ce qui est très difficile vu le contexte dans lequel les affaires se font dans ce pays. On passe à côté de pas mal d'opportunités mais c'est un principe sur lequel nous ne transigeons pas. » ■ J.-F. M.

« A Kinshasa, les loyers sont deux fois plus élevés qu'à Knokke. »

Philippe Croonenberghs, CEO de Texaf

vement active au Congo et cela lui a plutôt porté chance. Sur ces cinq dernières années, son rendement annuel boursier a été de 47,2 %. La plus belle performance de tout Euronext Bruxelles pour un holding !

Texaf a pourtant bien failli être emportée par la déglutition de l'économie congolaise. La société, spécialisée à l'origine dans la production de tissus, a été fondée en 1925 par deux familles d'entrepreneurs textiles de la région de Renaix qui ont construit une usine sur un terrain aujourd'hui situé en plein cœur de Kinshasa. Durant la seconde guerre mondiale, l'usine connaît son apogée. Elle emploie alors plus de 5.000 travailleurs. Elle traverse tant bien que mal les soubresauts de l'histoire congolaise, jusqu'en 2007, date de sa fermeture.

« C'était la dernière vraie usine textile du pays, témoigne Philippe Croonenberghs, CEO de Texaf. Mais ce n'était plus possible. Nos champs de coton situés dans l'est du pays avaient été ravagés par la guerre. Il fallait tout importer via la route de Matadi, la plus chère

car le Congo a un énorme atout : son savoir-faire en matière de dessins. Superbes ! »

Au bord du gouffre à cause des pertes de l'usine, Texaf décide de se réorienter début 2000 dans l'immobilier, une activité qui va vite s'avérer extrêmement rentable. L'entreprise rénove et construit à Gombé, le quartier du pouvoir et des ambassades de Kinshasa, des condominiums. Il s'agit de complexes de villas et d'appartements comprenant piscines, terrain de tennis... entourés de murs et surveillés par des gardiens. Ce type de logement est prisé par les expatriés des organisations internationales, des ONG, des multinationales... Et les loyers atteignent des sommets tant la demande est forte. « A Kinshasa, les loyers sont deux fois plus élevés qu'à Knokke, lâche Philippe Croonenberghs. Un appartement de 150 m² se loue 4.000 euros par mois. » Dans ces conditions, le retour sur investissement se fait à la vitesse de la lumière : 4 ou 5 ans.



PAUL (à gauche) et Olivier Lippens, les patrons de Finasucre.

© THOMAS BLAIRON



PHILIPPE Croonenberghs dirige Texaf, un holding centré uniquement sur le Congo. © PIERRE-YVES THIENPONT.



La coopération n'est pas morte

UNE VASTE EXPÉDITION

scientifique sur le fleuve Congo vient de démarrer. Septante chercheurs belges et congolais pour dresser un inventaire de la biodiversité.

Les grandes expéditions scientifiques ne sont pas mortes. « Boyekoli Ebale Congo », dont la traduction du lingala vers le français donne « Etude du fleuve Congo », en est la preuve.

Depuis la semaine dernière, 70 scientifiques sont en effet en route pour Kisangani et le fleuve Congo. Une trentaine de chercheurs belges vont y travailler avec autant d'homologues congolais et une dizaine de collègues issus des quatre coins du monde. Leur mission : descendre ensemble, à bord de baleinières, le fleuve Congo sur plus de 1.750 kilomètres et y étudier... tout ce qu'il y a à étudier !

Certes, 2010 a été sacrée année internationale de la biodiversité. Et dresser une radiographie de cette biodiversité le long d'un des plus importants fleuves de la planète était une idée séduisante. Mais coupler cette étude en soi déjà multidisciplinaire au quotidien actuel et ancien des hommes et des femmes qui vivent de et près de ce fleuve était une idée tout aussi passionnante. C'est ce défi que

les équipes de chercheurs vont relever. Une mission ambitieuse !

« C'est la plus vaste expédition scientifique entreprise le long du fleuve Congo depuis des décennies », se réjouit Guido Gryseels, le directeur du Musée royal de l'Afrique centrale, installé à Tervuren. *L'aventure "Congo river 2010" est désormais en route.*

En collaboration avec les chercheurs de l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique et du Jardin botanique national de Meise, les trois principaux partenaires scientifiques belges de cette expédition, les scientifiques belges vont aussi tout partager avec leurs homologues congolais.

« L'expédition a pour objectif d'approfondir la connaissance de la biodiversité au Congo et de renforcer les compétences scientifiques congolaises dans ce domaine », précise Guido Gryseels. *Nous allons constituer une nouvelle collection de spécimens botaniques et zoologiques. Ils vont notamment alimenter les collections du nouveau centre de recherche sur*

la biodiversité qui va voir le jour à Kisangani. »

Mais les chercheurs embarqués dans cette aventure ne vont pas s'intéresser à la biodiversité vue uniquement sous son angle biologique.

Un groupe d'archéologues recherchera les traces plus anciennes de présence humaine dans la région. Afin d'étudier les phénomènes liés au changement climatique, une station météorologique fonctionnera en permanence. Des cartographes assureront des images satellites qui permettront aux scientifiques d'acquiescer une meilleure vision de l'état actuel de la forêt et ils établiront de nouvelles cartes de navigation du fleuve. Les cartes utilisées actuellement sont vieilles de plus de cinquante ans...

Toutes les données récoltées seront encodées sous forme digitale, de manière à

ce qu'elles puissent être consultées en ligne du monde entier.

Enfin, des linguistes sont aussi du voyage. Ils étudieront le vocabulaire relatif à la biodiversité, histoire d'obtenir une meilleure vision de la connaissance locale de la biodiversité.

« C'est la première fois qu'une expédition de cette envergure est organisée afin d'étudier la biodiversité dans le fleuve Congo », indique pour sa part Erik Verheyen, de l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique et qui assume la charge de coordinateur scientifique de l'expédition. *Nous allons utiliser les dernières techniques disponibles pour l'évaluation, y compris les méthodes génétiques. Jen suis certain. Nous allons découvrir de nouvelles espèces et revenir avec une riche moisson.* ■

CHRISTIAN DU BRULLE



Papa Dumbo veille sur le paradis de la recherche

REPORTAGE

LWIRO
DE NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE

Papa Dumbo trotte entre ses armoires, ouvre avec délicatesse les portes sur lesquelles la laque grise des origines est à peine écaillée. Avec délicatesse, il se saisit des chemises, les ouvre et nous montre des spécimens de fleurs, de feuilles raménées du parc de Kahuzi Biega, à 4 km d'ici. « Les herbiers sont en bon état, je veille sur eux depuis 1953 », nous explique le vieil homme, né en 1930. Formé par les Belges, il se souvient du Dr Van den Bergh, le premier directeur.

Indépendance, rébellions, guerres, invasions, rien de tout cela n'a jamais troublé Papa Dumbo : « Depuis que ce centre de recherches en sciences naturelles a été fondé en 1947, je ne suis jamais parti. Chaque jour, je suis allé en forêt pour prospecter, ramener des spécimens. Aujourd'hui encore, je découvre des plantes inconnues... »

Un miracle, un lieu splendide

Les herbiers, avec leurs feuilles soigneusement séchées et collées, les noms en latin calligraphiés, sont des modèles d'organisation. Après avoir régné seul sur ce royaume de la botanique, Papa Dumbo, depuis trois ans, transmet son savoir à Georges Irangi, un jeune botaniste de 30 ans, qui s'est attelé à l'informatisation des données. Les deux hommes ont un gros souci : malgré leurs soins, des insectes minuscules ont commencé à attaquer les feuilles des herbiers, qui se décomposent inexorablement.

La collection botanique de Lwiro est un véritable miracle, au même titre que le musée zoologique, où sont alignés des squelettes de chauve-souris, des peaux de serpent, des embryons.

Et que dire de la bibliothèque ! Elle mériterait que l'Unesco la classe comme patrimoine de l'humanité, avec ses rayonnages de bois plein, ses galeries, ses 360.000 volumes soigneusement conservés, dont les plus récents da-



DES FARDES ET DOSSIERS RECENSANT DES FLEURS ET DES HERBES raménées des parcs tout proches. Des livres par milliers, tous vieux de plus de vingt ans. Ce sont les trésors de Lwiro. © C.B.

tent... d'une vingtaine d'années. Au détour d'une allée, un étudiant consulte un ouvrage aux pages jaunies, un peu plus loin des volontaires relient et brochent des revues scientifiques, afin de préserver la documentation disponible.

Lwiro reste un haut lieu de la science, de la curiosité humaine, le témoignage de cette capacité qu'avaient les Belges de faire l'inventaire des richesses du Congo, la démonstration aussi du courage et de la ténacité des Congolais qui ont réussi à préserver l'héritage.

Lors de sa création, Lwiro était installé en pleine forêt. Depuis lors, les hauts arbres ont été abattus, la piste de terre cerne des bâtiments de brique, construits comme les monastères, avec

leurs arcades, leurs déambulateurs et les jardins intérieurs rafraîchis par des fontaines. A l'extérieur du centre, des paysans ont défriché, des garçons démobilisés se reconvertisent dans l'agriculture et de l'autre côté de la colline, la Monuc s'est déployé autour de l'aéroport de Kavumu.

Une oasis au cœur de la guerre

Cependant, comme une oasis dans un monde en convulsion, Lwiro n'a pas changé, ses occupants ont tout fait pour maintenir les installations dans leur état initial. Papa Dumbo le reconnaît : « De 1996 à 2005, alors que le pays était en guerre et le Kivu occupé, nous n'avons pas été payés. Rien, pas de sa-

laire, pas de suivi scientifique... L'Etat nous avait oubliés, le reste du monde aussi. Cependant, les soldats rwandais, qui campaient dans le jardin, puis les Mai Mai congolais, nous ont laissés tranquilles : nos collections de minéraux, de papillons, nos herbiers, tout cela ne les intéressait pas... »

Le directeur confirme que tous les groupes armés qui ont traversé le Sud-Kivu ont respecté Lwiro. Parce que les collections n'étaient pas monnayables, parce que les portes en bois massif, certaines pesant plus d'une tonne, ne pouvaient être descendues facilement, et que les défenses d'ivoire, ornant la porte d'entrée, avaient depuis longtemps été sciées... Mais si Lwiro est demeuré in-

tact, c'est aussi parce que, durant toutes ces années de guerre, les 541 Congolais membres du personnel sont restés sur place. Lwiro, c'était leur patrimoine...

Lorsqu'on lui demande comment les employés ont vécu durant tout ce temps, sans être payés par l'Etat, Papa Dumbo éclate d'un bon rire : « Nous nous sommes débrouillés... On faisait les champs, nos femmes allaient vendre nos récoltes à Bukavu. Le matin, on allait cultiver, l'après-midi, on revenait ici continuer le travail... » Le directeur précise que le personnel, espérant toujours percevoir un jour un hypothétique salaire, a continué à occuper les maisons du centre et à entretenir les lieux, vaillamment...

Papa Dumbo n'a pas l'intention de prendre sa retraite, qu'il a cependant bien méritée : s'il le faisait, son pécule s'élèverait à... 3 dollars par mois

La contribution belge

Les bâtiments, le mobilier de Lwiro témoignent de l'époque de la construction du centre. Rappelons que la Belgique, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, était le seul pays d'Europe à ne pas s'être endettée durant le conflit. Bien au contraire, les Américains avaient payé à prix d'ami le cuivre, l'uranium, l'huile de palme et, au retour de Londres, le gouvernement belge détenait de substantielles réserves.

Lorsque le gouverneur du Congo à l'époque, Pierre Ryckmans, plaida pour que la colonie soit rétribuée elle aussi de son effort de guerre, cet appel fut entendu par le prince régent Charles, qui décida de doter le Congo de plusieurs centres de recherches : l'Inera destiné à la recherche agronomique et l'Irsac. Installé au Kivu, ce centre de recherches en sciences naturelles avait pour vocation de rayonner sur toute la région des Grands Lacs et avait des antennes au Rwanda et au Burundi ainsi qu'à Goma. Yangambi, au-dessus de Kisangani, ou Lwiro, à 30 km de Bukavu, témoignent des ambitions de l'époque : de vastes bâtiments construits comme des

LE CALENDRIER

Samedi 24 avril

Le rapport économique. A-t-on pillé les richesses du Congo ?

Lundi 26 avril

Le rapport scientifique. L'inventaire naturel du Congo.

Mardi 27 avril

Le rapport politique. Tradition autoritaire, espoir démocratique.

Mercredi 28 avril

Le rapport patrimonial. Les traces du Congo à Bruxelles.

Jeudi 29 avril

Le rapport humain (1). La « color bar » ou l'apartheid soft.

Vendredi 30 avril

Le rapport humain (2). L'incroyable histoire des métis.

Lundi 3 mai

Le rapport final. La Belgique doit-elle demander pardon ?

LEOPOLDVILLE 2009.
Lovanium.



Carl De Keyzer

C'est l'un des photographes belges qui comptent sur la scène internationale. Membre de l'agence Magnum, ce Gantois sillonne le monde depuis vingt ans. Il vient de publier, aux éditions Lannoo, un ouvrage consacré au Congo (belge). Où l'on retrouve les traces de notre pays dans son ancienne colonie. Son travail est actuellement exposé au Musée de la photo d'Anvers, jusqu'au 16 mai.

monastères, des cours intérieures, des laboratoires, des bibliothèques, des bureaux massifs, taillés dans l'okoumé et autres bois précieux du Congo.

Lorsque les Belges quittèrent le Congo après 1960, les chercheurs de l'Inera emportèrent avec eux les variétés de café améliorées, les plants de cacao et d'huile de palme, qui furent transplantés en Côte d'Ivoire et en Malaisie...

Quant au centre de Lwiro, il se distinguait, outre la botanique et la zoologie, dans plusieurs domaines de recherches très particuliers : vulcanologie et sismologie, nutrition. Lors de la création du centre, 47 scientifiques belges s'installèrent dans ce paradis noyé dans la forêt, avec une vue imprenable sur le lac Kivu. Lwiro fut longtemps associé à toutes les universités belges. Jusqu'en 2009, le Cemubac, de l'ULB, y mena des recherches sur le « bwaki », la forme de malnutrition sévissant dans le Kivu montagneux et dans toute l'Afrique des Grands Lacs. Aujourd'hui occupé et rénové par la coopération espagnole, la guest house témoigne encore de ces générations d'étudiants de l'ULB qui se succédèrent. Sous la houlette du professeur Vis, à la fin des années 60, puis du professeur Hennart dès 1985, 5 à 6 stagiaires, chaque année, s'initiaient à la recherche dans le domaine de la malnutrition ou de la lutte contre la malaria.

Le bar de la guest house, le feu ouvert, et, à l'extérieur, les terrains de sport, rappellent que dans ce phalanstère de la science, les chercheurs combinaient les études, les travaux pratiques et les loisirs...

Quant au département de vulcanologie et de sismologie, dirigé par le directeur du centre, il fonctionnait toujours. Le professeur se souvient qu'en 2001, ayant décelé une activité sismique inhabituelle, il se rendit à Goma avec son équipe et gravit le Nyiragongo. Au retour, il prévint les autorités de l'imminence d'une éruption mais, en cette période de guerre, il ne fut pas écouté. Par la suite, les Japonais se sont intéressés aux recherches vulcanologiques me-

nées à Lwiro, dans cette région si particulière du rift africain.

Depuis un an, les derniers chercheurs belges du Cemubac ont quitté Lwiro, la recherche sur la malnutrition n'étant plus jugée prioritaire par une coopération belge qui se veut désormais ciblée sur la maladie du sommeil.

Le Dr Hennart reconnaît aussi qu'en matière de lutte contre le bwaki, d'autres méthodes ont fait leur apparition, dont l'administration de « plumpeanuts », ce composé miracle d'huile et de cacahuètes désormais distribué aux enfants dans tous les centres de nutrition.

Un bel avenir

Les chercheurs congolais, désormais courtisés par les Japonais, les Espagnols, ne se consolent pas du départ des Belges. « Vous êtes chez vous ici », assure le directeur, approuvé par papa Dumbo et les autres membres du personnel, Vous nous avez tout appris et aujourd'hui ce sont d'autres qui cueilleront les fruits de vos efforts. »

Car tous en sont persuadés, Lwiro a encore un bel avenir : le parc de Kahuzi Biega représente un extraordinaire exemple de biodiversité. Malgré les groupes armés qui campent dans la réserve naturelle, les femmes de la région vont toujours rechercher des plantes médicinales dans le parc et, à Bukavu, le pharmacien Byamungu, un ancien étudiant de Lwiro, associe la science et la tradition pour produire des médicaments dont plusieurs ont déjà été homologués.

Les Belges ont tourné le dos à ce paradis de la recherche où tout porte encore leur marque, et les Congolais, avec courage et fidélité, ont gardé intact le trésor qui leur avait été légué...

« En 1960, alors que le centre n'avait que 13 ans, vous nous avez quittés trop vite », soupire le directeur. Mais Papa Dumbo, qui a de la mémoire, rappelle tout de même qu'à l'époque, la région était envahie par les rebelles. « Si les Belges n'étaient pas partis, ils auraient été mangés... » ■ COLETTE BRAECKMAN

Le braconnage se pratique « à l'échelle industrielle »

À propos de l'est du Congo, Marc Hoogsteyns avait le sentiment d'avoir tout vu, tout lu... Cependant, ce journaliste free-lance, qui fut correspondant de guerre sur trois continents, avait l'impression que le Congo pouvait encore lui réserver des surprises. C'est pourquoi, tournant le dos au Kivu, à Kinshasa, aux nouvelles routes et aux programmes de développement, il choisit de se déplacer de la manière la plus traditionnelle qui soit, la plus surprenante aussi pour un Européen : le long des cours d'eau, ces grands fleuves qui traversent les forêts aussi sûrement que des autoroutes...

Hoogsteyns n'était pas Stanley ni Joseph Conrad, auquel il emprunta cependant le titre de son livre (1) : le Limbourgeois avait décidé de voyager léger.

Il s'embarqua donc au départ de Lodja, dans le Sankuru, à bord d'un kayak rouge, parcourant 1.500 km sur la rivière Luke-nie, à travers le parc de la Salonga, qui s'étend sur 36.000 km² de forêt tropicale.

C'est là que le World Wildlife Fund s'attache à recenser les animaux (91 poissons appartenant à 21 espèces différentes, une population de 5.000 à 7.000 bonobos, ces singes cousins de l'homme que l'on ne retrouve qu'au Congo), former les gardiens du parc, rendre les populations locales sensibles à la nécessité de protéger l'une des dernières forêts vierges du monde.

« Les forêts sont silencieuses »

Après les désastres humanitaires de l'est du pays, Hoogsteyns allait découvrir une autre des tragédies congolaises : « Les forêts que j'ai traversées sont silencieuses. Tout ce qui bouge, tous les animaux sont tués les uns après les autres. Loin des regards, il y a là une véritable catastrophe écologique... » Hoogsteyns ne se contente pas de mettre en cause les sociétés forestières, il constate que les paysans

aussi sont des ennemis de la forêt : « Ils pratiquent l'agriculture sur brûlis, défrichent sans replanter, coupent, pour les revendre, les « bois rouges » comme l'okoume, et surtout produisent du charbon de bois qu'ils vendent en ville... »

La seule agglomération de Kinshasa, avec ses douze millions d'habitants, consomme chaque mois 150.000 tonnes de charbon de bois, le « makala ».

Les officiels sont impliqués

Hoogsteyns le sait : on a toujours braconné au Congo et, aux débuts de la colonie, l'ivoire, qui venait finalement s'emplier dans le port d'Anvers, était l'une des premières ressources de la colonie.

Mais ce qu'il constate, c'est que le braconnage se pratique désormais « à l'échelle industrielle » : la ville de Lodja est une plaque tournante pour la viande de brousse et l'ivoire, d'où part la traque de l'éléphant. Les braconniers chassent avec des armes de guerre, données par des hommes d'affaires et des militaires, ainsi que les cartouches. Les braconniers peuvent garder la viande, mais doivent laisser les défenses aux fournisseurs d'armes.

Presque tous les officiels de Lodja et Kolu sont impliqués dans cette mafia, dirigée par la famille d'un politicien de Kinshasa, membre de la majorité. Les défenses d'éléphants prennent ensuite la direction du Soudan et, de là, sont embarquées pour la Chine...

Voici dix ans, plusieurs troupes d'éléphants sillonnaient encore la rive de la Luke-nie. Aujourd'hui, il n'y en a plus un seul. D'ici dix ans, il n'y aura plus d'éléphants dans tout le bassin du fleuve Congo, les forêts auront été vidées... ■ C.B.

(1) *Heart of Darkness revisited* (éditions Lannoo), un « Au cœur des ténèbres (revisités) » dont on espère qu'il sera traduit en français.



- Création de grands instituts de recherche en agronomie, médecine tropicale, sciences naturelles qui rayonnaient dans toute l'Afrique centrale.
- Collaboration avec les universités belges : Louvain (agronomie, sciences coloniales, formation des missionnaires), ULB (droit, administration), Gand (sciences administratives, Institut de médecine tropicale d'Anvers).
- Création de l'Université Lovanium.
- Enseignement primaire et secondaire largement répandu.
- Vaccination généralisée.
- Encadrement sanitaire étendu à tout le pays.

- A part l'agronomie et la médecine, le Congo occupe peu de place dans le cursus des universités belges.
 - Les étudiants congolais sont totalement absents des universités belges.
 - L'enseignement se caractérise par une extrême « progressivité » évitant toute approche de caractère national.
 - Peu d'élites formées, pas de relève politique ou administrative.
 - La recherche ethnologique et linguistique est laissée aux missionnaires.
 - Imposition des cultures de rente, priorité donnée à l'agriculture productiviste, pas de recherche sur la pharmacopée ou l'agriculture indigène.
- Source : Marc Poncelet, *L'invention des sciences coloniales belges*, éditions Karthala.



POLITIQUE

CARL DE KEYZER

C'est l'un des photographes belges qui comptent sur la scène internationale. Membre de l'agence Magnum, ce Gantois sillonne le monde depuis vingt ans. Il vient de publier, aux éditions Lannoo, un ouvrage consacré au Congo (belge). Où l'on retrouve les traces de notre pays dans son ancienne colonie. Son travail est actuellement exposé au Musée de la Photo d'Anvers, jusqu'au 16 mai.



LÉOPOLDVILLE, 2008. Archives nationales. © CARL DE KEYZER/MAGNUM

La démocratie au Congo ? Une ambition très récente

L'HISTOIRE DU CONGO n'a qu'un rapport très lointain avec la démocratie, qui y fait maintenant ses tout premiers pas. La colonisation et la dictature ne s'y prêtaient guère.

Le Congo n'en est qu'aux prémices de la démocratie. Les élections de 2006, validées par des observateurs étrangers et massivement suivies par la population, n'ont pas rétabli la démocratie, elles l'ont pratiquement fondée. A part lors des années difficiles, de l'indépendance de 1960 jusqu'au coup d'Etat de Mobutu en 1965, jamais les dirigeants n'ont eu de comptes à rendre à leurs administrés.

La mainmise belge sur le Congo

Durant la colonisation, la politique n'avait pas sa place au Congo. Léopold II, souverain tout-puissant, tenait en main les rênes d'une colonie qui était d'abord une entreprise économique, où il s'agissait de tirer les indigènes de leur « indolence naturelle » pour les « mettre au travail ».

Lorsque la Belgique, réticente et sensible aux critiques internationales, reprit le Congo en 1908, elle édifia la « trinité coloniale » qui reposait sur trois piliers : l'administration, chargée de gérer le territoire ; les missions, chargées d'évangéliser, de « civiliser » et qui se virent confier le monopole de l'enseignement ; et les grandes sociétés, chargées de la « mise en valeur » économique.

Suivant la formule de Jean Stengers, on pouvait, en traversant le parc de Bruxelles, rencontrer ceux qui décidaient du sort du Congo : c'est devant le parlement belge que le ministre des Colonies devait ré-

pondre de son action. Quant au roi, en principe privé de tout pouvoir en Belgique, il était doté, dans la colonie, du pouvoir législatif, assisté du Conseil colonial. Au Congo, l'autorité était représentée par le gouverneur général et le Conseil de gouvernement, nommés par Bruxelles. Les Belges d'Afrique n'avaient pas voix au chapitre, ni dans la colonie ni même en Belgique où ils étaient privés du droit de vote, ce qui suscita des protestations.

Quant aux Congolais, ils n'avaient guère voix au chapitre : leur rentrée au Conseil de gouvernement ne remonte qu'à 1945 et les premières élections, au niveau communal, dans les villes surtout, en 1957.

Toujours vêtu de blanc, doté d'une coiffe impressionnante, le gouverneur général, représentant du roi, exerce l'autorité suprême. Tout est fait pour qu'aux yeux des Congolais il incarne le « grand chef » et de fait, son autonomie de décision sur le terrain est assez grande même si en fin de compte il rend des comptes à Bruxelles.

L'action du gouverneur général est relayée par ce que les Congolais appellent « Bula Matari », le casseur de pierres, le surnom donné à Stanley et qui désigne l'administration territoriale. Les observateurs seront toujours surpris par le fait que les Belges, en nombre aussi restreint, aient pu exercer leur autorité sur d'aussi vastes territoires : administrateur, agents territoriaux, ils n'étaient jamais plus d'une demi-douzaine pour faire appliquer la loi et défendre l'ordre dans des circonscriptions aussi vastes que les trois quarts de la Belgique ! Mais ils étaient tenus d'al-

ler sur le terrain, au moins trois semaines par mois, et rien ne leur échappait. Sur le plan technique, leur politique était relayée par des agronomes, des ingénieurs, des médecins qui appliquaient les directives édictées par Bruxelles. A l'égard des indigènes, ces agents incarnaient une forme de contrainte, mais leur autorité s'exerçait aussi sur les grandes sociétés.

Ces « chefs » choisis parmi les plus dociles

Si les Belges pouvaient se permettre d'être aussi peu nombreux, c'est parce qu'ils pratiquaient l'administration indirecte : ils se reposaient sur les « chefs ». Ces derniers accédaient à leurs fonctions conformément à la coutume. En réalité, l'administration choisissait ses « chefs », parmi les plus dociles à ses exigences. Bien souvent, les véritables chefs, dont l'autorité était reconnue par les Congolais, demeuraient cachés ou avaient été éliminés au profit des « chefs médailles », reconnus et décorés par l'administration. Longtemps après l'indépendance, cette dualité devait persister, entre les chefs parents et les autorités traditionnelles qui, par exemple, furent à l'origine du mouvement Mai Mai du Kivu, qui résista à l'occupation des troupes rwandaises...

En 1955, alors que Van Bilsen devenait son plan prévoyant de mener le Congo à l'indépendance - dans un délai de trente ans... -, la chanson d'Adu Elenga enfé-

vrait les bars de Kinshasa. « *Ata ndele mokili* » (tôt ou tard les choses vont changer, les Belges finiront par partir). La chanson finit par être interdite mais en 1956 parut le Manifeste « Conscience africaine », le premier discours politique congolais. Tiré à 10.000 exemplaires, il allait être distribué à travers les réseaux missionnaires. Il y était question d'une « communauté belge congolaise », « fruit d'une libre collaboration entre deux nations indépendantes, liées par une amitié durable ». Cette communauté, à laquelle rêvaient aussi certains Belges d'Afrique, ne vit jamais le jour.

Cinq années de drame

Cependant, lors de son voyage en 1955, le roi Baudouin avait évoqué les perspectives d'un « nouveau statut » pour le Congo et l'hypothèse d'un vice-roi fut envisagée, sur le modèle de l'Inde britannique. Cette fonction aurait pu être occupée soit par Léopold III, le père du Roi, soit par son frère, l'actuel roi Albert II. Une idée qui ne fut pas retenue. Après les émeutes du 4 janvier 1959 à Léopoldville, tout s'accéléra : apparition des partis congolais, table ronde politique de janvier 1960, table ronde économique et, en mai, élections provinciales et législatives. « Informateur » puis « formateur », Lumumba devait être investi Premier ministre le 23-24 juin, et Kasa-Vubu élu président.

Après cinq années de drames (destitution et assassinat de Lumumba, séces-

sions, rébellions), Moïse Tshombe, devenu Premier ministre à Kinshasa s'appretait, en 1965, à organiser des élections et il avait de fortes chances de les remporter. Le rendez-vous avec la démocratie fut manqué : le 24 novembre, le général Mobutu prenait le pouvoir et s'accorda des pouvoirs spéciaux, puis les pleins pouvoirs après avoir supprimé les partis politiques.

Mobutu, l'autoritarisme perpétué

« Bula Matari », l'autorité exclusive et toute-puissante avait trouvé un digne successeur : jusqu'en 1990, quand fut promulgué le multipartisme, le Congo devenait Zaire fut dirigé par un parti unique, baptisé Parti-Etat, le Mouvement populaire de la révolution, auquel tout citoyen appartenait de droit, dès la naissance...

En prenant le pouvoir en 1997, Laurent-Désiré Kabila allait balayer à la fois le mobutisme et ces 200 partis qui avaient participé, en 1993, à la Conférence nationale souveraine et pratiqué pour la plupart la « politique du ventre » et le « multimobutisme ». Il fallut attendre 2006 pour que soient organisées des élections générales, législatives et présidentielles qui confirmeront Joseph Kabila au poste de président...

Des élections locales, dont l'organisation est prévue depuis 2006, devraient instaurer, à la base, les véritables légitimités mais elles n'ont toujours pas eu lieu... ■

COLETTE BRAECKMAN

LE CALENDRIER

Samedi 24 avril

Le rapport économique. A-t-on pillé les richesses du Congo ?

Lundi 26 avril

Le rapport scientifique. L'inventaire naturel du Congo.

Mardi 27 avril

Le rapport politique. Tradition autoritaire, espoir démocratique.

Mercredi 28 avril

Le rapport patrimonial. Les traces du Congo à Bruxelles.

Judi 29 avril

Le rapport humain (1). La « color bar » ou l'apartheid soft.

Vendredi 30 avril

Le rapport humain (2). L'incroyable histoire des métis.

Lundi 3 mai

Le rapport final. La Belgique doit-elle demander pardon ?

La corruption qui sévit au Congo vient des Belges

D'où vient la corruption au Congo, pratiquée à des degrés divers et à tous les niveaux de pouvoir ? Il est d'usage d'affirmer que cette pratique remonte à Mobutu, qui déclara un jour que si on volait, il fallait le faire « intelligemment » c'est-à-dire pas trop à la fois.

Pour certains politologues congolais, comme Jean Omasombo, cette pratique remonte... à l'époque coloniale : « Comment croyez-vous que les écolés arrivaient à répondre aux critères qui leur étaient posés pour obtenir leur statut et qui les obligeaient à ressembler le plus possible aux Belges ? Leur salaire ne leur donnait pas les moyens de se procurer de telles conditions matérielles, il fallait qu'à leur niveau, ils tentent de détourner un peu, ou beaucoup d'argent... »

D'autres évoquent les « chefs médailles », ces interlocuteurs privilégiés de l'administration coloniale qui avaient souvent remplacé d'autres leaders plus rétifs : leur soumission aux ordres et aux règlements n'avait-elle pas été obtenue en échange de quelques faveurs ?

Pour bien des intellectuels congolais, c'est à la veille de l'indépendance que la corruption des élites politiques s'est véritablement constituée : alors que les partis se constituaient, sur une base unitaire comme le

MNC de Lumumba, ou fédéraliste comme l'Abako, ce sont les Belges qui mirent en lice une autre formation, le PNP (parti national populaire) composée des « modérés ». L'opinion, se contentait d'une appellation plus explicite : « parti des nègres payés »...

Des négociateurs « achetés »

Le cofondateur du MNC, Albert Kalondji, se souvient lui de la Table ronde économique : « Les vrais leaders étant en campagne électorale, nous n'avions envoyé à Bruxelles que des subalternes. Les Belges leur avaient dit "ne prenez rien avec vous, sur place on vous fournira ce dont vous avez besoin". Ils tinrent parole : les délégués venus de Kinshasa, comme les étudiants qui se trouvaient déjà en Belgique, se retrouvèrent dotés d'une voiture avec chauffeur, d'argent de poche, d'un costume neuf. »

Les travaux de la commission parlementaire consacrée à l'assassinat de Lumumba ont indirectement confirmé cette pratique de la corruption, établissant que le ministre des Affaires africaines (qui avait remplacé le ministre des Colonies) avait, jusqu'au milieu des années 70, bénéficié d'une « cassette », de fonds secrets pour mener sa politique congolaise. Pour Jean Omas-

ombo, « il est clair que les membres du groupe de Binza, ces jeunes intellectuels, étudiants en Belgique pour la plupart, qui furent appelés par Mobutu lorsqu'il "mit en congé" la classe politique, avaient été soutenus par les Belges... » Pour l'auteur d'une biographie de Lumumba, « ceux qui refusaient d'être corrompus couraient le risque d'être écartés ou assassinés, ils étaient qualifiés d'"extrémistes" ».

Les premières années de l'indépendance allaient ainsi confirmer la croyance selon laquelle on peut faire de la politique pour s'enrichir. Mobutu lui-même devait déclarer par la suite, sachant de quoi il parlait, « il y a les corrupteurs, mais il y a aussi les corrompus... » Ses 32 années de règne allaient être considérées comme celles des « anti-valeurs » où, à tous les niveaux, la corruption s'érigea en système et pour gangrener tout le système social.

Les années de guerre et de pillage, suivies par les années de pouvoir partagé, allaient aggraver le « haut mal » du Congo, la corruption étant le seul point d'entente commun entre toutes les élites. « Le sixième chantier, celui de la reconstruction morale, n'est pas encore ouvert », conclut le politologue Wamu Oyatambwe. ■

COLETTE BRAECKMAN



LORS DE LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE, en 1960, les Congolais font la fête. Le roi Baudouin a tenu à cette occasion l'un des discours les plus décriés de son règne, au ton paternaliste, disent les experts.

1885



La conférence de Berlin prend acte de la constitution de l'Etat indépendant du Congo.

« Le rôle du roi Léopold II est évidemment déterminant, entame Vincent Dujardin. Sans lui, il n'y aurait tout simplement pas eu de Congo, même si certaines élites soutenaient son projet et que sa doctrine coloniale a été nourrie par des experts. »

1908



La Belgique devient officiellement une puissance coloniale.

Au début du XX^e siècle, le Congo constitue un enjeu politique de première importance. En 1904, une commission d'enquête internationale est constituée. Elle dénoncera la gestion de l'Etat indépendant du Congo et les violences qui en découlent. Des parlementaires belges, libéraux et surtout socialistes (dont Emile Vandervelde, photo), crient au scandale. Un grand débat parlementaire relatif à la reprise du Congo par la Belgique a lieu en 1906, qui choquera le roi. « Cela devient pour la première fois un enjeu électoral avant les législatives de 1908 », précise Vincent Dujardin. Mais après l'officialisation de la reprise du Congo par la Belgique, « on ne peut pas dire que le sujet ait occupé une place majeure sur la scène belge, comme ce fut le cas pour les questions communautaires ou scolaires. Le ministre des Colonies n'occupait d'ailleurs pas une place centrale au sein du gouvernement ».

1940-45



La Seconde Guerre mondiale.

« Deux faits importants, insiste l'historien de l'UCL. Le premier, c'est que le Congo va aider les autorités belges à assurer la continuité de l'action gouvernementale mais aussi à basculer dans le camp des Alliés. » La politique de neutralité de la Belgique (depuis 1936) est très mal accueillie auprès de ceux-ci. « Le gouverneur général du Congo Pierre Ryckmans (photo), puis le ministre Albert De Vleeschauwer placent, dès l'été 40, la colonie aux côtés des Alliés. » Une attitude opposée à celle du roi, prisonnier en Belgique, ou à celle de ses partisans au Congo, qui prônent la neutralité. « Deuxième fait majeur : le rôle important que va jouer l'uranium, dont le Congo est le premier producteur mondial », poursuit Vincent Dujardin. L'accord tripartite de 1944 en prévoit la vente exclusive aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. L'uranium du Congo servira à préparer la bombe atomique, la colonie se trouvant au cœur du nouvel ordre international.

1955



La première visite du roi Baudouin.

« On peut dire que le Congo révèle le vrai visage de Baudouin à la Belgique », dit Vincent Dujardin. Considéré comme triste, réservé, il y est souriant, ouvert. « La présence belge au Congo est au beau fixe. Mais les premières fissures apparaissent. Un des facteurs réside dans l'importation au Congo de la guerre scolaire qui sévit chez nous. » Auguste Buissereit, ministre libéral des Colonies, imposera la création d'écoles officielles au Congo, critiquant la mainmise catholique, ce qui conduira l'Eglise à encourager le mouvement d'émancipation. Le roi Baudouin entend jouer un rôle d'acteur sur la question congolaise. En décembre 1959, il se rend sur place pour se rendre compte de la situation et écrit à son père son inquiétude. En janvier, il lâche le premier mot : « indépendance ». « C'est sans doute l'acte politique le plus important de son règne », estime Vincent Dujardin.

1960



L'indépendance du Congo.

Tout s'accélère. La Belgique se retire à la hâte du Congo. Une page se tourne. La perte du Congo est-elle un drame pour notre pays ? « Il y a eu des drames humains. Mais elle n'engendrera pas de conséquence économique fondamentale. » Par contre, les lendemains de l'indépendance seront tumultueux, avec la sécession katangaise. Le gouvernement belge est divisé sur la question de l'unité du Congo. La sécession est soutenue en coulisses par un noyau dur au sein du gouvernement Eyskens (photo). Sur fond de guerre froide, on craint aussi le rôle joué par Lumumba, susceptible de faire basculer l'ex-colonie dans le camp communiste. « Au regard de la tournure congolaise, qui isole la Belgique sur la scène internationale, le roi a tenté en vain de révoquer Eyskens. Un tournant dans l'histoire de la fonction royale : plus jamais un gouvernement ne s'effacera à la demande du Roi. »

ANNÉES 1970



L'opposition à Mobutu.

Le règne de Mobutu est controversé. Les relations que le gouvernement belge entretient avec lui sont oscillatoires, alors que le roi Baudouin noue avec lui des relations très personnelles, mais que l'on ne peut qualifier d'amicales. « Dans les années 1970, le parti socialiste flamand (Ndlr - son président Larel Van Miert, photo) adopte un discours très critique » à l'encontre des dérapages du régime. « Il sera rejoint par la Volksunie et ensuite par Agalev. » Les racines d'un « climat Nord-Sud » dans l'approche de la question congolaise, avec une approche flamande plus critique - voir les propos peu amènes de Karel De Gucht quand il était ministre des Affaires étrangères ? « On ne peut pas parler d'un climat Nord-Sud, tempère Vincent Dujardin. Il n'y a pas unicité de vues au Nord quant à la politique des Grands Lacs comme l'a illustré le débat relatif au prochain voyage d'Albert II. »

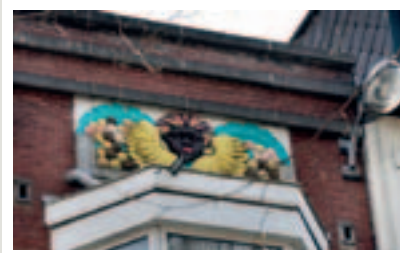
OLIVIER MOUTON



BELGIQUE



Frise ornant la façade de la firme GKF (Gerard Koninckx frères) qui importait des bananes



Bas de la ville: Fresque sur la façade de la firme Van Dam, qui importait des bananes en provenance du Congo



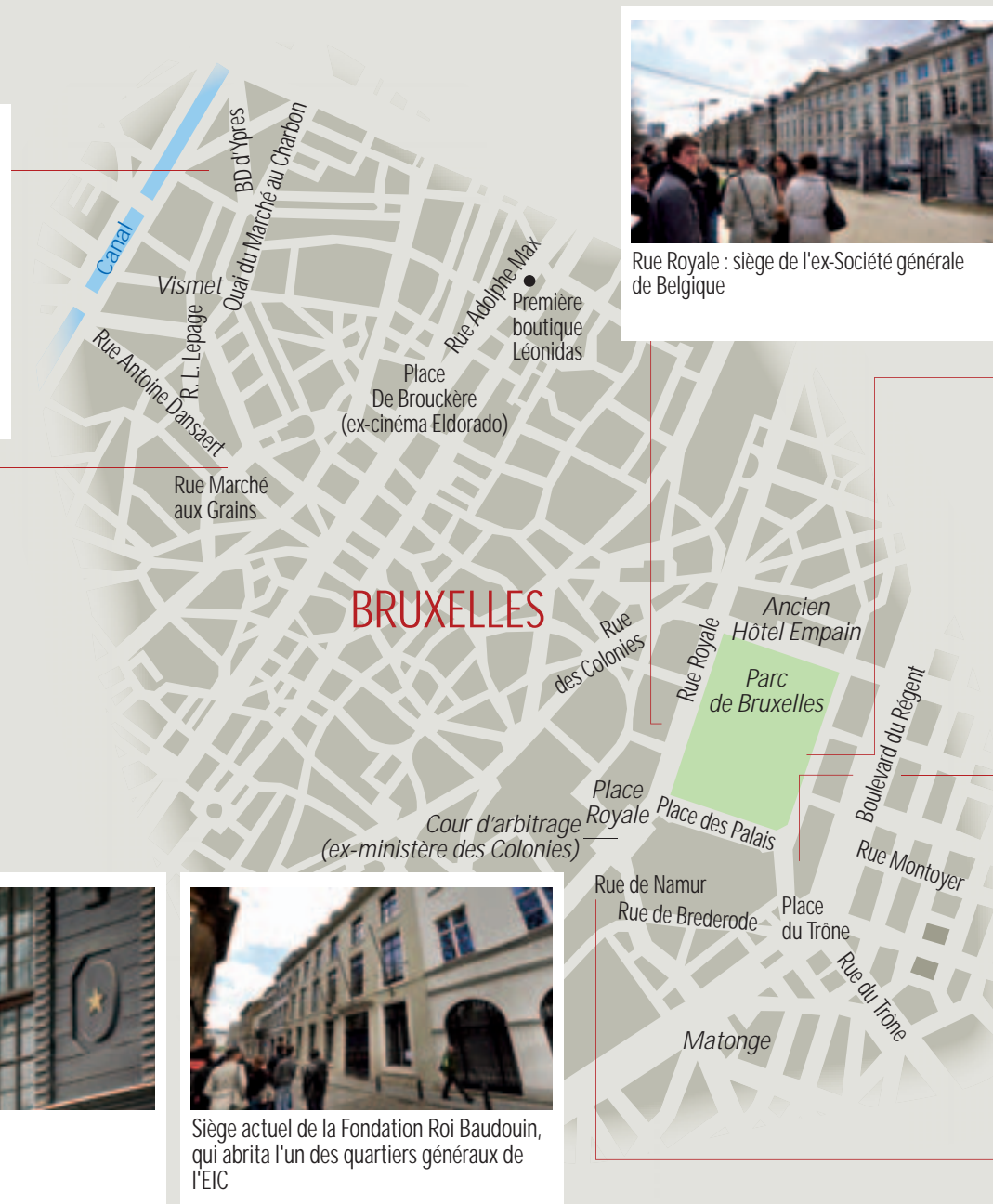
Rue Brederode. Pavillon Norvégien, qui abrita le siège de l'Etat indépendant du Congo



Etoile, emblème de l'E.I.C



Siège actuel de la Fondation Roi Baudouin, qui abrita l'un des quartiers généraux de l'EIC



Rue Royale: siège de l'ex-Société générale de Belgique



Parc de Bruxelles, où l'on pouvait croiser tous ceux qui décidaient du sort du Congo



Statue de Léopold II (tournant le dos au palais royal et regardant l'ex-Banque Lambert)



Rue de Namur: ancienne Ecole royale militaire, ancien siège de l'Association internationale africaine

Le Soir - 28/04/10

LE CALENDRIER

Samedi 24 avril

Le rapport économique. A-t-on pillé les richesses du Congo ?

Lundi 26 avril

Le rapport scientifique. L'inventaire naturel du Congo.

Mardi 27 avril

Le rapport politique. Tradition autoritaire, espoir démocratique.

Mercredi 28 avril

Le rapport patrimonial. Les traces du Congo à Bruxelles.

Judi 29 avril

Le rapport humain. La « color bar » ou l'apartheid soft.

Vendredi 30 avril

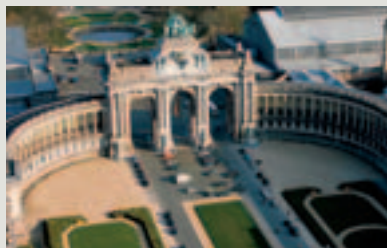
Le rapport humain (2). L'incroyable histoire des métis.

Lundi 3 mai

Le rapport final. La Belgique doit-elle demander pardon ?

L'embellissement mené grâce au Congo

Le roi Léopold II, propriétaire du Congo à titre personnel jusqu'en 1908, avait créé la Fondation de la Couronne. Celle-ci, rappelle Thierry Demey dans son magistral livre *Léopold II, la marque royale sur Bruxelles* (éd. Badaeux), « était à la tête d'un patrimoine immobilier et financier colossal constitué à la sueur des indigènes ». Plusieurs travaux d'embellissement - et non des moindres - ont été réalisés grâce à ce financement « occulte », selon le qualificatif de ce grand spécialiste de l'urbanisme bruxellois. Montant de l'investissement : 60 millions de francs or, soit 210 millions d'euros.



Les Arcades du Cinquantenaire. Le 27 septembre 1905, après un chantier d'une durée record inférieure à un an, la triple arcade du Cinquantenaire est inaugurée. Elle commémore une foule d'anniversaires, rappelle Thierry Demey : les 75 ans de l'indépendance nationale, les 70 ans du roi et ses 40 ans de règne, mais aussi les 20 ans de l'Etat indépendant du Congo. Le coût de l'opération est estimé à quelque 7,5 millions de francs or, soit 26,3 millions d'euros, pris en charge à 80 % par la Fondation de la Couronne. Alors que la colonie manque de tout.



JIBA 2007, mission catholique. © CARL DE KEYSER/MAGNUM

CARL DE KEYSER

C'est l'un des photographes belges qui comptent sur la scène internationale. Membre de l'agence Magnum, ce Gantois sillonne le monde depuis vingt ans. Il vient de publier, aux éditions Lannoo, un ouvrage consacré au Congo (belge). Où l'on retrouve les traces de notre pays dans son ancienne colonie. Son travail est actuellement exposé au Musée de la Photo d'Anvers, jusqu'au 16 mai.



La transformation du château de Laeken. Lors de son accession au trône, Léopold II hérite du château de Laeken. Petit à petit, grâce aux revenus de son entreprise coloniale, il envisage de transformer ce domaine en un véritable palais de la nation avec des salles de congrès, des locaux de fête et de réception sans oublier les célèbres serres de Laeken. L'idée d'une gare royale reliant le palais à la ville sera abandonnée après les décès du roi.



Le musée d'Afrique centrale à Tervuren. En 1897, une exposition internationale rencontre un immense succès de foule, avec plus de 6 millions de visiteurs. « Elle a à ce point contribué à susciter l'intérêt de la population belge pour le Congo que des voix s'élevèrent très vite pour qu'on fasse du palais un musée colonial permanent », raconte Thierry Demey. La réalisation suivit rapidement, dès 1902, sur un plateau situé le long de la chaussée de Louvain, à la lisière du domaine de Tervuren. Le musée royal d'Afrique centrale est né. Coût : 9,1 millions de francs or, 32 millions d'euros. Sur la cassette de l'Etat indépendant du Congo. OLIVIER MOUTON

Les traces du Congo demeurent à Bruxelles

DANS LE CENTRE DE LA CAPITALE, il suffit de lever le nez ou d'être un peu plus attentif que de coutume pour voir resurgir la mémoire de notre ancienne colonie. Visite guidée.

L'historien Lucas Catherine est un vrai « Brusselleer ». Il en a l'accent, la gouaille, et aussi la mémoire. Il se souvient de tout ce que la capitale doit au Congo et à l'occasion, il adore donner rendez-vous à quelques curieux, au pied de l'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg, devant la statue de Godefroi de Bouillon. Un regard d'abord pour « le Belge idéal » : le roi de Jérusalem était, d'après lui, l'un des héros de Léopold II qui s'était longtemps intéressé à la Palestine, à l'Extrême-Orient avant de jeter son dévolu sur l'Afrique centrale. Un coup d'œil ensuite sur l'Hôtel Coudenberg, ancienne Taverne du Globe, où s'installa le « premier cercle colonial » et ensuite cap sur la rue de Namur : dans les locaux de l'ancienne école militaire s'installa l'Association internationale africaine, en 1876, d'où les banquiers Beernaert et Brugmann entreprirent de réunir des fonds pour financer la conquête du Congo. C'est ici qu'un certain Joseph Conrad, qui écrivit plus tard *Le cœur des ténèbres*, vint s'engager pour travailler sur les bateaux qui remontaient le fleuve. Un regard aussi pour la Cour d'arbitrage qui abrita, de 1925 à 1990, le ministère des Colonies puis la Bibliothèque africaine.

Aujourd'hui séparée de l'enceinte du palais royal, la petite maison existe toujours, rideaux aux fenêtres et géraniums fraîchement plantés. Au premier étage, une étoile rappelle toujours l'emblème de la colonie. « Cette maison fut construite par l'architecte norvégien Knudsen, que le roi désigna lors de l'Exposition universelle de Paris en 1889, où il décida aussi de faire construire le Pavillon chinois et la Tour japonaise. » Jadis, le roi n'avait que son jardin à traverser pour gagner la petite maison de bois. Il y avait fait installer un centre de presse où passaient les journalistes désireux de se documenter sur le Congo et de prendre connaissance de la propagande officielle. En face, le bâtiment qui accueille aujourd'hui la Fondation Roi Baudouin abrita successivement des bureaux de l'Etat indépendant du Congo, l'association des amis et serviteurs de Léopold II puis le musée de la Dynastie, aujourd'hui déplacé à l'hôtel Belle-Vue, autre acquisition de Léopold II. La plupart des sociétés commerciales invitées au Congo avaient leur siège rue Brederode : la Compagnie immobilière du Congo et la Compagnie sucrière du Congo, la Générale d'automobile et d'aviation, la Compagnie du Katanga, Ursella (une société productrice de cacao, appartenant à la famille d'Ursel) et, last but not least, la société fondée par Albert Thys en 1896. Vouée d'abord à l'exploitation du caoutchouc, elle devint le puissant holding Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie. Entre la rue Brederode et la rue Thérésienne, d'autres sociétés congolaises

s'étaient installées : la Cimenkat (cimenterie du Katanga), Trabekat (travaux et béton du Katanga), le Comité spécial du Katanga, la société de colonisation belge au Katanga... Lucas Catherine adore s'attarder auprès de la statue de Léopold II, réalisée par Thomas Vinçotte, à la demande d'Albert I^{er} : « Elle tourne le dos au palais, et regarde le bâtiment de la Banque Lambert, aujourd'hui ING. Ce n'est sans doute pas un hasard : le baron Lambert, un beau-fils de Rothschild, finança le Comité d'études du Haut-Congo, fondé en 1878, qui embaucha Stanley ; il était copropriétaire de la Compagnie du Katanga fondée par Thys et fonda la Banque du Congo, qui devint plus tard la Belgocongo... » Se penchant, l'historien montre une petite plaque rappelant que « le cuivre et l'étain de cette statue proviennent du Congo belge. Ils ont été fournis gracieusement par l'Union Minière du Haut Katanga. » La matière première était tellement abondante qu'une deuxième version de la statue fut réalisée et envoyée à Léopoldville. Lucas Catherine rappelle aussi que les anciennes « étables de la Reine » qui abritent aujourd'hui l'Académie des Beaux-arts servent brièvement d'entrepôt pour l'ivoire amené à Anvers.

À droite s'étend le quartier de Matonge, hier favori des colons aujourd'hui investi par une importante colonie congolaise. Notre promenade ne s'y attardera pas, pas plus qu'aux alentours du parc Royal où l'ancien hôtel Empain abrite aujourd'hui le cercle De Warande, « think tank » du patronat flamand. « L'histoire a de ces ironies, sourit Lucas Catherine, et le baron Empain, descendant d'un simple instituteur du Hainaut, fut l'un des principaux collaborateurs de Léopold II, et il créa en 1901 la Compagnie des chemins de fer du Congo supérieur. Pour le remer-cier, le roi lui concéda une propriété de plusieurs dizaines de milliers d'hectares le long de la rivière Aruvimi et, au Kivu, il jeta les fondations de la ville de Gombe. » De l'autre côté du parc, le façadisme n'est pas seulement une technique architecturale : c'est là que la Société générale de Belgique, à la demande du roi, créa deux sociétés qui allaient se consacrer à l'exploitation industrielle du Congo, l'Union Minière du Haut Katanga, et la Forminière. Pour cette fois, Lucas Catherine préfère emmener ses promeneurs dans un autre Bruxelles, celui du bas de la ville. Jadis, le port de Bruxelles s'étendait sur la place Sainte-Catherine, aujourd'hui consacrée aux restaurants de poisson. Tout autour, les noms de rue rappellent les quais de jadis, « bois à brûler », « de la houille », « du commerce... Ici aussi le

Congo est très présent. Le guide nous invite à lever la tête : tout au-dessus de l'immeuble dit GKF (Gérard Koninckx Frères), sur le Vieux Marché aux Grains, on distingue des feuilles de bananier et des régimes en mosaïque, dans le plus pur style de l'Art nouveau, dessinées par le céramiste Paulis. « Très tôt, les Bruxellois ont pu apprécier les bananes venues du Congo, qui étaient déposées dans des murissiers. Ces bananes étaient aussi transformées en farine, et, mélangées à de l'eau et du sucre, donnaient une boisson très nourrissante, le Banania. » Un peu plus loin, Lucas Catherine nous montre une maison d'angle, où arrivait jadis le cacao du Congo. « Comme la fête n'était pas chère, les chocolatiers belges fabriquaient très tôt l'un des meilleurs chocolats du monde, avec un teneur en cacao plus élevée que la moyenne. Et l'un d'entre eux, un Grec, eut l'idée géniale de fabriquer des pralines et de les vendre, de manière aussi démocratique que les frites, le long du boulevard. Les Bruxellois s'arrachèrent les ballottins de Leonidas. Quelques années plus tard le cousin de ce dernier, Daskalides, devait reprendre l'idée, dans une version plus luxueuse... » Lucas Catherine aime aussi raconter l'histoire de la fortune de ce brasseur de Louvain, qui, à l'occasion de l'Exposition coloniale de 1897, se vit passer commande d'une bière spéciale. Les brasseries Artois produisirent une bière blonde qui, décorée d'une étoile, celle du Congo, allait devenir la boisson officielle de l'Expo : la Stella Artois était née, elle allait couler longtemps... ■

COLETTE BRAECKMAN

Fournir un banc à toutes leurs écoles

Tous les Congolais de Belgique connaissent l'émission de *Radio Télé Matonge*, retransmise tous les dimanches, de 6 à 14 heures par Télé-Bruxelles, qui donne des nouvelles de leur communauté. Elle est retransmise à Kinshasa par *Molière Télévision*. Le journaliste Cyprien Wetchi, animateur de cette émission, met en pratique, depuis les années 90, une idée simple : aider des jeunes de Kinshasa à poursuivre leurs études. Bénéficiant du soutien de la commune d'Ixelles, l'ASBL « Les Amis de Wetchi » collecte des contributions individuelles, aussi modestes soient elles, et bon an mal an, aide de jeunes Kininois à s'acquitter de leur minerval scolaire (de 50 à 150 euros par an), qui assure la rémunération complémentaire des professeurs. En 2002, distribuant ses bourses, Cyprien Wetchi a remarqué que... tous les enfants étaient assis par terre, dans des écoles dépourvues de bancs, de pupitres. Il s'est alors adressé à la commune d'Ixelles et à ses contributeurs. L'opération « Un banc pour tous » était née. « Nous avons payé des menuisiers de Kin pour fabriquer des bancs, au départ de bois du Congo, ce qui nous a permis d'équiper deux écoles à Matonge et une autre dans la commune de Kinshasa », explique Wetchi.



CYPRIEN WETCHI, animateur de Radio Télé Matonge, se bat pour éviter que les enfants congolais ne suivent les cours par terre. © DOMINIQUE RODENBACH

Par ce geste, le journaliste a tenu à honorer la mémoire de son père. « Dans les années 40, raconte-t-il, il a pu étudier au Katanga, car des familles congolaises l'ont aidé. Plus tard, devenu directeur de la régie des voies fluviales, il a tenu à ce que la "chaîne de la solidarité" ne s'interrompe pas... » ■ C.B. Les Amis de Wetchi, 46, rue Longue Vie, 1050 Bruxelles.

EXPOSITION

Une visite à la banque d'Outremer. Au numéro 13 de la rue de Brederode, juste derrière le palais royal, un superbe bâtiment à la façade néoclassique signé Jules Brunfaut fête cette année son centenaire. Ce fut le siège de la Banque d'Outremer, un fonds constitué en 1899 par des investisseurs privés belges et étrangers, mais aussi des proches de Léopold II, comme Albert Thys. Elle investissait partout dans le monde : Chine, Canada, Argentine mais aussi bien sûr au Congo... Une exposition organisée par les locataires actuels des lieux, le cabinet d'avocats d'affaires Linklaters LLP (ex-DeBandt, van Hecke & Lagaë) permet d'admirer les titres au porteur de quelques-unes des sociétés qui ont appartenu à cette banque : Compagnie congolaise sucrière, Union minière du Haut-Katanga, Compagnie du chemin de fer du Congo, Crédit foncier d'Extrême-Orient, Société d'électricité de Rosario (Argentine)... Elle montre à quel point l'esprit d'entreprendre des Belges était vif à l'époque et rappelle que la mondialisation est à l'œuvre depuis bien plus longtemps qu'on ne le pense. L'immeuble en lui-même vaut le détour. Conçu pour signifier toute la puissance de la banque d'Outremer, ce bâtiment classé, de style éclectique, est une perle du patrimoine architectural bruxellois. On peut notamment y admirer le bureau d'une des grandes figures de la banque, Adolphe Stoclet, aménagé, tout comme son célèbre palais avenue de Tervuren, par l'Autrichien Joseph Hoffman. J.-F. M. L'exposition n'est pas ouverte au public mais une visite spéciale sera organisée pour les lecteurs du *Soir* le 10 mai à 18 h 30. Le nombre de places est limité. Seuls les 25 premiers à envoyer un mail à cette adresse, mireille.salkin@lesoir.be, seront retenus et recevront une réponse. Mettre en objet : Congo.





SÉGRÉGATION

L'apartheid « soft » des Belges au Congo

CE N'ÉTAIT PAS L'AFRIQUE DU SUD... mais les Blancs et les Noirs cohabitaient bien, au temps de la colonie, dans des mondes différents. La ségrégation était bien réelle.

Tout à leur ambition de faire du Congo une « colonie modèle », de déjouer les critiques internationales ou la vigilance des Nations unies, les Belges se gardaient bien de pratiquer explicitement une politique d'apartheid, et se démarquaient soigneusement de l'Afrique du Sud. Cependant Blancs et Noirs évoluaient bien dans des mondes séparés, décrits par l'historien Auguste Maurel : « *La physionomie et l'organisation des villes congolaises obéissent à deux préoccupations essentielles. D'abord la disposition des différents quartiers et le strict contrôle des habitants "indigènes" préserveront la population blanche des contacts inutiles : l'administration protège les maîtres blancs installés dans leurs luxueuses cités-jardins contre la propagation d'épidémies ou d'émeutes venues de la ville noire. Un espace non bâti souvent occupé par un*

camp de la Force publique sépare la ville blanche des quartiers congolais. Le couvre-feu, l'interdiction faite au Noir de pénétrer dans la cité européenne la nuit complète ces dispositions sanitaires. »

Tous les « Blancs » n'étaient pas égaux. Les Belges, souvent francophones, occupaient le haut du pavé et se distançaient d'autres catégories d'expatriés : les policiers, les petits fonctionnaires – souvent d'origine flamande qui, auprès des Congolais, étaient chargés des « sales besognes » comme infliger des amendes –, les « monpé » c'est-à-dire les missionnaires (souvent venus de Flandre eux aussi) ou ceux que les Congolais appelaient les *mundele ya coto* ou *mundele mateso* les Blancs coton, ou les Blancs haricots, c'est-à-dire les commerçants d'origine portugaise ou grecque qui sillonnaient les campagnes...

Les Congolais vivant dans les villes,

les « centres extracoutumiers » échappaient, en principe, au droit coutumier qui s'appliquait à eux dans les villages. Pour s'établir dans le centre ou le quitter, le Congolais devait posséder outre son livret d'identité, un passeport de mutation délivré par le chef de poste ou l'autorité de tutelle et une autorisation de séjour. Les clandestins pouvaient à tout moment être pris dans des rafles tandis que la « *chicotte* » était un châtimement souvent utilisé.

Le principe de base qui guidait la colonisation belge était le paternalisme : les Noirs, considérés comme de grands enfants mineurs et sous tutelle, devaient être « *guidés* » afin qu'un jour, ayant atteint un degré suffisant de ressemblance avec le « *modèle blanc* », ils puissent se voir décerner le titre d'« *évolués* ». Ce que Jean Stengers appelle le « *brevet de civilisation* » était concrétisé par la « *carte de mérite civique* » et surtout par l'« *im-*

matriculation ». Obtenir cette dernière représentait, pour tout Congolais instruit, un objectif majeur, lui permettant de disposer en principe des mêmes droits civils que les Blancs, d'utiliser les mêmes moyens de transport, les mêmes procédures de justice et, in fine, de jouir de la même considération. Le statut d'« *évolué* » était obtenu à l'issue d'un véritable parcours du combattant : des inspecteurs venaient s'assurer de la propreté du logement, de l'usage de couverts et de vaisselle, de la composition de la famille (la polygamie était combattue), de l'hygiène de la maison... Le « *brevet de civilisation* » était délivré au compte-gouttes : en 1959, 1.557 Congolais détenaient la carte du mérite civique et 217 d'entre eux étaient immatriculés !

Non seulement la procédure était lente, mais elle était inutile, les Blancs ne considéraient jamais les Congolais comme des égaux, ne leur accordaient

jamais des salaires équivalents, ne les admettaient pas dans leurs cercles ou leurs magasins. Tous les historiens (Maurel, Stengers, Vanderlinden, Ndaywel) assurent que c'est la frustration des évolués qui, in fine, déboucha sur leur révolte et leur radicalisation. Lassés de ne jamais être considérés comme des égaux, ils finirent par exiger l'indépendance pure et simple. Justin Bomboko, qui fut l'un des premiers universitaires congolais, le reconnaît : « *On en est arrivé à cette revendication de l'indépendance en raison des attermolements des décideurs politiques à rencontrer les revendications sociales des Congolais. Au lieu de supprimer les lois et statuts discriminatoires, les Belges les ont renforcés. Si on avait rencontré nos revendications de type social, on aurait sans doute retardé d'une voire de deux décennies l'indépendance du Congo belge.* » ■

COLETTE BRAECKMAN

Le cœur des coloniaux est resté là-bas

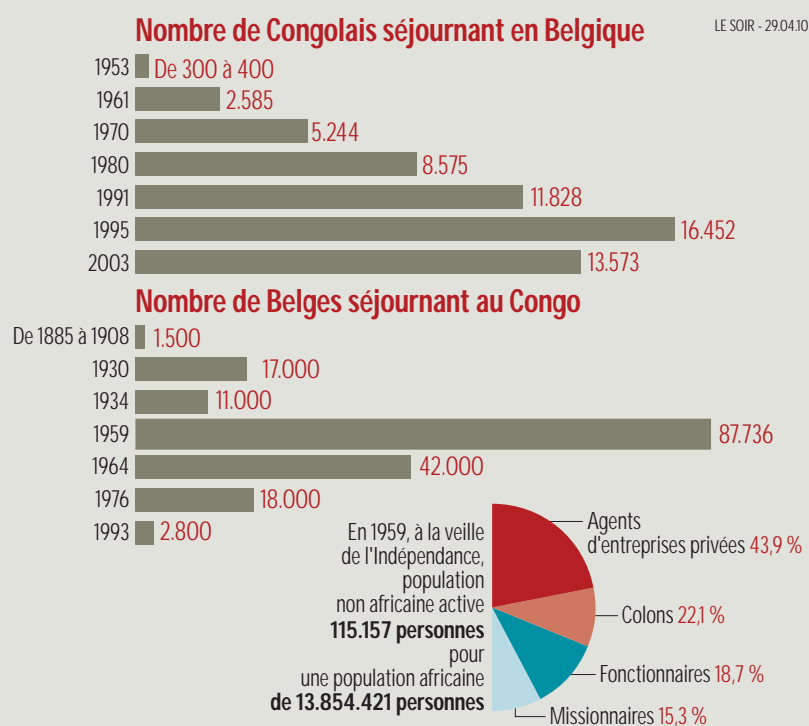
Nous avons choisi notre place au cimetière fleuri qui surplombe le lac : nous n'y reposerons jamais, mais quelque chose de nous-mêmes est resté là, un battement de cœur, un goût de miel, un goût de sel... » Marie Madeleine Arnold, 90 ans, qui écrit ces lignes pleines de nostalgie, est la doyenne des journalistes belges. Membre active de l'association « Mémoire du Congo », elle témoigne volontiers de ces belles années passées à Bukavu au lendemain de la guerre.

« *Comme beaucoup de Belges, nous étions fatigués de la guerre, nous avions peur d'une avancée de Staline... C'est ainsi que nous avons décidé de nous lancer au Congo. Mon mari, Max Arnold et moi, nous avons repris là-bas une imprimerie puis fondé un journal, la Presse africaine. Nous sommes restés à Costermansville (Bukavu) jusqu'en 60, nos trois enfants sont nés là-bas, ce furent les plus belles années de notre vie.* »

En plus de ses activités de journaliste, Marie Madeleine Arnold cultive le souvenir de ses années congolaises. Elle ne nie pas que la présence belge au Congo était fondée sur la domination, mais elle se rappelle surtout les relations humaines : « *Nous, qui étions arrivés après 45, nous nous entendions bien avec les Congolais. Mon mari avait formé des typographes, des journalistes. Moi, on venait me voir quand quelque chose n'allait pas, lorsqu'un enfant était à l'hôpital.* »

Dans le système belge, les sociétés étaient tenues d'assurer les frais de santé des travailleurs et de leur famille, de payer les études des enfants. De ce « paternalisme »-là beaucoup de Congolais ont gardé la nostalgie. M^{me} Arnold confirme : « *Aux yeux des Congolais, nous étions, nous sommes encore les nokos. Des oncles plus importants que le père, car c'est sur eux que l'on peut compter.* »

Aujourd'hui encore, comme de nombreux « anciens d'Afrique », M^{me} Arnold a gardé des contacts au Congo, les enfants des travailleurs d'autrefois



DU TEMPS DE LA COLONIE, le modèle « blanc » était l'objectif suprême à atteindre pour les Congolais. © LÉON PIRART.

se souviennent d'elle, lui écrivent et elle soutient une école à Burhini, en pleine brousse du Kivu. Ses fils ont été marqués par leur enfance en Afrique, l'un vit au Pérou, l'autre a étudié la philosophie bantoue et parle le lingala...

D'un côté, il y a les chiffres, la réalité politique de la colonisation, les inégalités de statut et de salaires entre Belges et Congolais. « *Il est vrai que nous avions des primes d'expatriation, se souvient M^{me} Arnold, mais les coopérants d'aujourd'hui gagnent bien plus encore, le fossé les séparant des Congolais est bien plus profond.* »

Mais de l'autre côté, il y a ce mystère, qui interpelle souvent les observateurs étrangers, cette relation particulière entre Belges et Congolais, une sorte de cousinage complice et affectueux qui résiste au temps. « *Peut-être les Wallons avaient-ils plus de facilités pour se lier avec les Congolais, avance M^{me} Arnold. Nous partagions la même jovialité, un certain sens de l'humour. Les Flamands, des missionnaires*

venus de leurs villages, ou des petits fonctionnaires, étaient plus "raides", le contact était moins facile... D'ailleurs les Congolais nous donnaient des surnoms, se moquaient gentiment de nous : l'un de mes fils s'appelait Bwana Bafuta car il était un peu gros, le dernier, assez difficile c'était Bwana Matata... Et il y avait aussi des "Bwana Godferdomme"... »

Un départ trop rapide

A l'instar de tous les coloniaux, Marie Madeleine Arnold estime que les Belges, les Belges de la métropole, ont « *largué* » le Congo beaucoup trop tôt, sans préparation. « *Tout était en route, il n'y avait pas de ségrégation dans l'enseignement, les écoles formaient des milliers de jeunes Congolais. Si on avait attendu trois ou quatre ans, des centaines d'universitaires auraient terminé leurs études. Le pays tournait, était administré avec efficacité.* » Entre 1950 et 57, l'indice de niveau de vie des Congolais était passé

de 100 à 176 %. M^{me} Arnold décrit aussi les centres de santé, ouverts jusque dans les coins éloignés de la brousse, les dispensaires, des centres de recherche : « *Dans les années d'après-guerre, la Belgique avait fait de gros efforts de développement, qui commençaient à porter leurs fruits.* » En outre, la justice fonctionnait « *si un Blanc frappait un Noir, il se retrouvait devant le tribunal et pouvait être condamné ; l'ordre régnait.* ». Pour elle, « *même les Congolais ont été effrayés de voir que l'indépendance leur était accordée si vite, le président Kasa Vubu avait explicitement demandé une période de transition.* »

La plupart des coloniaux ont le sentiment d'avoir été victimes d'un énorme gâchis, sacrifiés depuis Bruxelles, au même titre que les Congolais. Leur amertume est aiguë par le peu de compréhension qu'ils rencontrèrent en Belgique. « *Ils ne pouvaient pas savoir ce que nous avions vécu là-bas... Les administrateurs territoriaux pas-*

saient trois semaines en brousse, une semaine au bureau : eux au moins ils connaissaient le terrain. »

Ce sentiment d'avoir vécu une expérience exaltante rassemble, de nos jours encore, les anciens coloniaux : l'association Mémoires du Congo réunit 600 membres et collecte anciens films et livres de souvenirs, la revue *Kisugulu* garde le lien social. Tous les anciens d'Afrique gardent la nostalgie de ce Congo perdu et ces temps-ci, ils sont de plus en plus nombreux à refaire le voyage. C'est ainsi que M^{me} Van Ruymbeke est retournée l'an dernier, à plus de 80 ans, dans son ancien domaine de Makangba près d'Isiro, dans le Haut Uele. Après 53 ans d'absence, tous ses interlocuteurs congolais lui ont demandé des nouvelles de ses enfants et petits-enfants ; un sentier de 6 km a été dégagé pour lui permettre de retrouver la tombe de son mari sur l'ancienne plantation et un jeune homme, au nom de tous, lui a demandé de revenir... ■

COLETTE BRAECKMAN

LE CALENDRIER

Samedi 24 avril

Le rapport économique. A-t-on pillé les richesses du Congo ?

Lundi 26 avril

Le rapport scientifique. L'inventaire naturel du Congo.

Mardi 27 avril

Le rapport politique. Tradition autoritaire, espoir démocratique.

Mercredi 28 avril

Le rapport patrimonial. Les traces du Congo à Bruxelles.

Jeudi 29 avril

Le rapport humain (1). La « color bar » ou l'apartheid soft.

Vendredi 30 avril

Le rapport humain (2). L'incroyable histoire des métis.

Lundi 3 mai

Le rapport final. La Belgique doit-elle demander pardon ?

Petit lexique belgo-congolais

Les évolués. Avant de pouvoir prétendre à l'« assimilation », les Congolais devaient « évoluer » en direction du modèle européen.

Le « monpe ». Le missionnaire. Omniprésents, ceux-ci avaient pris la peine d'étudier les langues indigènes et vivaient dans une grande proximité avec les Congolais.

La chicotte. Les peines de prison s'accompagnaient souvent de châtiments corporels comme quatre coups de fouet par jour.

Macaque, senji (singe) guenon. Injures les plus fréquentes, mais les coloniaux n'aimaient pas plus les « Belgicains » (vivant en Belgique) et les « pèlerins de la saison sèche », hommes politiques en visite au Congo.

Ménagère. Femme vivant dans la maison du Blanc. Elle n'était pas censée s'occuper du ménage, mais satisfaire d'autres besoins.

Femmes libres. Prostituées vivant dans les « milieux extra-coutumiers ».

Matata. Problèmes, complications.

Muzungu, ou mondele. Le Blanc.

Bilokos. Effets personnels.

Pasopo. Attention en swahili, dérivé de pas op.



YANGAMBI 2008, Ineac (Institut national pour l'étude agronomique du Congo belge). Centre de loisirs. L'image d'une population marquée par la ségrégation. © CARL DE KEYZER/MAGNUM.

CARL DE KEYZER

C'est l'un des photographes belges qui comptent sur la scène internationale. Membre de l'agence Magnum, ce Gantois sillonne le monde depuis vingt ans. Il vient de publier, aux éditions Lannoo, un ouvrage consacré au Congo (belge). Où l'on retrouve les traces de notre pays dans son ancienne colonie. Son travail est actuellement exposé au Musée de la Photo d'Anvers, jusqu'au 16 mai.

« Le Blanc a été pris et imposé comme modèle »

ENTRETIEN

Professeur Michel Ange Mupapa Say est docteur en psychologie (Sorbonne 1973), ancien directeur de cabinet du président Joseph Kabila.

Considérez-vous que les Congolais ont été aliénés par la colonisation ?

Certainement : le Blanc a été pris et imposé pour modèle. On vit comme lui, on l'imité, on modifie son nom. Quelqu'un qui s'appelait Dibuka changera son nom en De Boeck... La situation coloniale englobait à la fois le vécu blanc, qui s'identifiait au meilleur, à tout ce qui était propre tandis que le Noir c'était l'autre pan, une noirceur qui évoquait Satan. Cette dichotomie imprégnait toute l'ambiance coloniale. Cette acculturation a permis de nier, d'annihiler tout ce qui était culturel dans l'héritage des Congolais : les fétiches devaient être détruits, la statuaire disparue, la langue du colonisateur devait s'imposer. Le mode de vie de l'Européen était considéré comme supérieur. Cette distinction, peu à peu, est entrée dans la tête des Congolais...

D'autres peuples, en Asie par exemple, ont-ils subi un traumatisme du même ordre ?

L'Asie était au départ beaucoup mieux organisée. Elle avait des entités administratives politiques bien ancrées, une culture très ancienne alors que le Congo était un amalgame d'entités organisées, de royaumes et même d'empires mais il y avait aussi des pe-

tits groupements de type tribaux, qui n'avaient pas façonné un mode de vie commun. Il faut souligner aussi que des royaumes qui existaient déjà, comme au Bas-Congo, avaient été, avant la colonisation, décimés par l'esclavagisme. Le Noir a été pris comme une marchandise, considéré uniquement en fonction de sa force de travail. L'esclavagisme a ravi à l'Afrique les meilleurs de ses enfants et laissé exsangue le cœur du continent d'autant plus que les esclavagistes emmenaient les hommes les plus forts, les meilleurs « reproducteurs ». Lorsque les colonisateurs sont arrivés, ils ont donc trouvé des populations déjà très affaiblies, physiquement et moralement. Les colonisateurs sont apparus comme des sauveurs, délivrant les populations de l'esclavagisme puis les mettant au travail et les dominant à leur tour.

Le traumatisme né de la colonisation ne devrait-il pas être dépassé, un demi-siècle après l'indépendance ?

Le sentiment de dépendance découlait de la pratique coloniale, le fouet, la chicotte, l'obligation des corvées. Les gens se sont sentis infantilisés face aux Blancs. Pour eux tout ce que fait le Blanc, l'employeur, le maître, c'est bien... Après l'indépendance, le même système d'exploitation économique a continué, et s'y est ajouté l'appauvrissement du pays, alors qu'il était désormais dirigé par des Congolais. On regarde toujours vers l'Occident, vers la Belgique. Le Belge est toujours le noko, et les gens disent que les Belges de-

vraient revenir, car ils manquent toujours de confiance en eux, envers leurs concitoyens. Je me souviens qu'à l'école secondaire, dans les années 60, mes professeurs étaient des Belges. Lorsque sont arrivés les premiers enseignants congolais, sortis des écoles normales belges, nous avons pensé qu'avec leur arrivée le niveau d'enseignement allait baisser. Nous ne faisons pas confiance à un Noir... Cette mentalité a survécu à la colonisation et, au vu des difficultés économiques, les gens ont



souhaité qu'on fasse revenir les Blancs... C'est par manque de confiance en eux que les Congolais demandent que les Belges reviennent, comme si tout seuls ils n'allaient pas pouvoir s'en sortir... La dépendance n'est pas seulement matérielle, elle est aussi psychologique, morale...

Si on le compare à d'autres, le système colonial belge aurait-il été plus infantilisant ?

Absolument. Au Congo belge, nous n'étions pas loin de la situation qui régnait en Afrique du Sud : il y avait l'apartheid. Blancs et Noirs ne pouvaient pas fréquenter le même magasin, le même cinéma, le même bus de transports en commun, les mêmes éco-

les. La ligne de partage s'étendait à l'habitat, les Blancs habitaient à Kalina, la Gombe d'aujourd'hui, les Noirs habitaient la « cité ». Chez eux, ce n'était pas éclairé (aujourd'hui non plus d'ailleurs, NDLR).

Chez les Blancs, il y avait la lumière ; un domestique noir qui travaillait chez un Blanc devait rentrer chez lui avec une lampe de tête afin qu'on puisse suivre ses mouvements. Les Noirs étaient chassés des magasins réservés aux Blancs.

Comment jugez-vous l'idée centrale de la colonisation selon laquelle les Noirs auraient été en état d'« évolution » ?

C'est une particularité de la colonisation belge. Dans les colonies françaises l'idéologie de base était différente : à Brazzaville, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, il y a eu dès le départ une certaine assimilation, pas seulement mentale. Lorsque les Noirs atteignaient un certain niveau d'éducation, ils pouvaient occuper des fonctions importantes dans les colonies, et même en métropole ; il y a eu des députés français, des ministres d'origine africaine, Senghor Houphouët... Il y avait donc une meilleure préparation à la conduite des af-

Malgré tous leurs efforts, les évolués n'arrivaient jamais au statut souhaité, les magasins, les quartiers des Blancs leur demeuraient interdits. Ainsi conditionnés, les Congolais ne s'acceptaient pas bien dans leur peau, littéralement. C'est ce qui explique l'utilisation des produits blanchissants, défrisants. Une femme pense que pour être belle, aimée, elle doit avoir une peau blanche...

Aujourd'hui cette aliénation persiste même si elle diminue peu à peu. Les Congolais s'identifient de plus en plus à des Noirs qui ont fait des choses importantes, les complexes s'atténuent...

Par sa politique de l'authenticité, Mobutu n'a-t-il pas tenté de réagir ?

L'idée de l'authenticité lancée par Mobutu n'était pas mauvaise, mais elle a été caricaturée et s'est réduite au port de l'abacost, au rejet des prénoms chrétiens.

1960 : c'était une vraie indépendance ?

C'était une vraie indépendance, car les Congolais devaient s'administrer eux-mêmes, conduire leur politique. Mais elle était tronquée car la Belgique avait manipulé des Congolais. A la Table ronde politique, les Congolais avaient envoyé les meilleurs de leurs leaders, qui ont créé un front commun et lutté pour l'indépendance. Mais à la Table ronde économique, ce sont des sous-fifres qui avaient été envoyés à Bruxelles, alors que la Belgique avait mobilisé les meilleurs de ses experts. Bref les Congolais se sont fait rouler... Les Belges ont même voulu aller plus loin : le 11 juillet, le Katanga a proclamé sa sécession, le 8 août le Kasai a voulu faire de même : il s'agissait de séparer le « Congo utile » du reste du pays et de laisser le reste...

L'image d'une Belgique bienveillante est loin d'être d'actualité... Cela dit, il est tout à fait normal que la Belgique soit présente lors de l'anniversaire de l'indépendance du Congo et qu'elle-même, à partir de cette année, refonde, pour le demi-siècle à venir, les relations avec notre pays. ■

Propos recueillis par COLETTE BRAECKMAN, à Kinshasa



MÉTISSAGE

« Nous sommes les enfants de la Belgique »



CARL DE KEYZER

C'est l'un des photographes belges qui comptent sur la scène internationale. Membre de l'agence Magnum, ce Gantois sillonne le monde depuis vingt ans. Il vient de publier, aux éditions Lannoo, un ouvrage consacré au Congo (belge). Où l'on retrouve les traces de notre pays dans son ancienne colonie. Son travail est actuellement exposé au Musée de la Photo d'Anvers, jusqu'au 16 mai.

ILS SONT NÉS DES AMOURS, souvent cachés, de la colonisation. Comment les « mulâtres » sont devenus métis. Leur sort, lié à « cette goutte de sang blanc » est resté incertain.

Aux yeux de la Belgique, le Congo n'a jamais été une colonie de peuplement. Les colons étaient peu soutenus par les autorités, et les Belges envoyés en Afrique, fonctionnaires, travailleurs embauchés dans les sociétés, n'étaient jamais que de passage : ils menaient à bien des « termes » parfois renouvelés, puis regagnaient la mère patrie.

Dans les premiers temps, les Belges arrivèrent seuls : le climat était difficile et la mortalité très élevée. Selon les auteurs de l'époque, ces jeunes hommes envoyés en brousse vivaient dans la solitude, souffraient de l'absence de distractions et étaient guettés par plusieurs maux, l'allocoïlisme, la « congolite » – sorte de « folie tropicale » – et ce que l'on appelait pudiquement « les tentations de la femme noire ». Autrement dit, ces hommes sans épouse trouvaient sur place des « ména-

gères » avec lesquelles ils entretenaient des relations de concubinage qui duraient le temps de leur affectation. Le terme *ménagère* est d'autant plus ironique que la plupart des tâches domestiques étaient confiées à un « boy »...

Ainsi que le relève Hilde Heymikel (*Le Congo des Belges*, éditions Duculot), ces relations étaient généralement décriées dans le milieu blanc et il était rare que les couples s'affichent publiquement.

Les rapports entre les hommes blancs et les femmes congolaises n'étaient pas uniquement la conséquence de la solitude : dans certains cas, les chefs indigènes proposaient eux-mêmes des jeunes filles à l'Européen de passage et dans d'autres, celui-ci les réquisitionnait.

Alfred Liyolo, le célèbre sculpteur, originaire du Bas-Congo, se souvient très bien du fait que « lorsque j'étais jeune, on racontait que les Blancs exerçaient le

“droit de cuissage”, ils prenaient toutes les femmes qu'ils souhaitaient ».

Quant aux missionnaires, qui prônaient la monogamie, ils s'inquiétaient des menaces que ces Européens célibataires représentaient pour les épouses des Congolais fraîchement baptisés et chris-

“Lorsque j'étais jeune, on racontait que les Blancs exerçaient le “droit de cuissage”, ils prenaient toutes les femmes qu'ils souhaitaient » Alfred Liyolo

tianisés...

A la veille de la Deuxième Guerre mondiale, le Congo comptait environ 5.000 enfants nés de ces relations interraciales. Ils étaient officiellement appelés « mulâtres », un terme dérivé du terme espagnol *mulato*, mulet, qui désigne l'animal hybride produit de l'accouplement du

cheval et d'une ânesse... A la veille de l'indépendance, le Congo comptait environ 12.000 « mulâtres » aujourd'hui appelés métis.

La question du métissage était largement débattue au sein des congrès coloniaux internationaux et la Belgique, qui

prenait part à ces réunions, se montrait soucieuse du problème. Dans les premières décennies de la colonisation, les métis étaient considérés comme une menace sur le prestige et les intérêts du pouvoir colonial. Ce potentiel de révolte était attribué à « la goutte de sang blanc » qui coulait dans leurs veines...

LE CALENDRIER

Samedi 24 avril

Le rapport économique. A-t-on pillé les richesses du Congo ?

Lundi 26 avril

Le rapport scientifique. L'inventaire naturel du Congo.

Mardi 27 avril

Le rapport politique. Tradition autoritaire, espoir démocratique.

Mercredi 28 avril

Le rapport patrimonial. Les traces du Congo à Bruxelles.

Jeudi 29 avril

Le rapport humain (1). La « color bar » ou l'apartheid soft.

Vendredi 30 avril

Le rapport humain (2). L'incroyable histoire des métis.

Lundi 3 mai

Le rapport final. La Belgique doit-elle demander pardon ?

Devenus adultes, les métis disposaient de cercles qui leur étaient réservés, dans lesquels les Noirs n'étaient pas admis. Selon le professeur Mupapa, « à Kinshasa, le home des mulâtres était situé à la frontière de la ville européenne et de la cité indigène. Cette position devait permettre aux Blancs qui le souhaitaient de venir rencontrer furtivement les rejetons obtenus des négresses. Ces dernières étaient les seuls Noirs admis dans ce lieu où leurs amants blancs pouvaient venir les chercher. »

Très tôt, les missions s'intéressèrent au sort des métis qui étaient accueillis dans des colonies scolaires. A la fois pour les soustraire au milieu indigène, les scolariser, leur accorder des avantages que les Noirs ne connaissaient pas (une nourriture de meilleure qualité, plus de confort), mais aussi dans l'espoir de les gagner au christianisme plus rapidement que les Noirs et de faire d'eux des catéchumènes ou une main-d'œuvre plus qualifiée.

Dans les années 1930, alors que les épouses commençaient à s'installer dans la colonie, l'Union des femmes coloniales s'émue de la condition des métis. En 1932 fut créée l'Association pour la protection des mulâtres (APPM), afin de lutter contre l'hostilité à leur égard et de leur assurer des moyens d'éducation et de « reclassement social ». En 1935, en marge de l'Exposition internationale de Bruxelles, l'APPM réussit à obtenir l'organisation d'un « Congrès international pour l'étude des problèmes résultant du mélange des races ». Jusqu'en 1960, l'Association demeura active, se plaçant essentiellement sur le plan caritatif et plaçant pour l'accueil des métis en Belgique, une solution préférée à leur intégration au Congo.

L'un de ces métis transplantés, Evariste Nikolakis, a rédigé son « récit de vie » sous le titre *Miye Niko* (« Moi, je suis »). Il écrit : « C'est bien de la lente conquête de mon identité qu'il s'agit. Contrairement aux enfants nés dans des familles “normales”, les métis, comme sans doute la plupart des enfants placés, ont dû se construire une identité civile, sociale et même psychologique. Au point que j'ai changé plusieurs fois de nom et de langue dans ma vie. »

La plupart des métis arrivés en Belgique y prirent racine et y construisirent une vie acceptable. Pour ceux qui sont restés en Afrique, à quelque niveau qu'ils se situent, les problèmes subsistent et le sujet suscite toujours la même émotion. « Nous avons été doublement discriminés sous le régime Mobutu, assure Gabriel Lutula Lemaire, d'abord parce que les Noirs nous faisaient sentir que nous étions différents, ensuite parce que Mobutu, qui en voulait aux Belges, nous a pénalisés : ceux avec lesquels il a travaillé, et qui sont devenus la nouvelle bourgeoisie congolaise, étaient des métis d'ascendance portugaise comme les Bemba. »

L'actuel ministre de l'Environnement, José Endundo, dont le grand-père était un militaire belge, a fait comme beaucoup de ses compatriotes : il a épousé une femme métisse. « Pour elle, le souvenir de Save demeure très présent : à son hôtel de Goma, elle a donné le nom Stella Matutina, en souvenir de l'orphelinat où elle a grandi au Rwanda... »

Quant à Roger Pembe, ministre régional dans le Bandundu, il estime que « rien n'est acquis à un métis, nous suscitons toujours beaucoup de jalousie. Parfois, lorsque j'obtiens pour mon ministère des financements de l'Union européenne, on me dit que c'est parce que mes “frères blancs” préfèrent travailler avec moi... »

Les métis d'origine belge ont toujours le regard fixé sur la lointaine métropole. C'est pour cela que Gabriel Lutula a créé l'Association des enfants laissés par les Belges au Congo. « Nous espérons, à l'occasion du 30 juin, que la Belgique reconnaisse enfin ses responsabilités. Qu'elle nous fasse un don, même symbolique, un pague, une chèvre... Qu'elle se serve de nous comme intermédiaires. Après tout, nous sommes ses enfants... »

COLETTE BRAECKMAN

Les 319 de Save, enlevés et emmenés « pour leur bien »



« CERTAINS D'ENTRE NOUS VONT TOUJOURS MAL, il y a des blessures qui ne guérissent pas... », affirme la Gantoise Jacqui Goegebeur. © C.B.

Lorsque Jacqui parle de sa mère, ses yeux se voilent : « J'aurais dû lui montrer plus d'affection, essayer de mieux la comprendre. Mais lorsque je l'ai retrouvée, après tant d'années de séparation, nos relations étaient gâchées par ce fichu sentiment de supériorité qu'on m'avait inculqué. Pour ma sœur les relations avec notre mère se déroulaient plus mal encore... »

La Gantoise Jacqui Goegebeur, la cinquantaine venue, essaie d'aborder son passé en face, de comparer son expérience avec celle d'autres métis. Cette informaticienne de haut niveau est au centre d'un réseau de relations où s'échangent les témoignages, les difficultés affectives, les souvenirs : « Certains d'entre nous vont toujours mal, il y a des blessures qui ne guérissent pas... »

Jacqui n'a pas connu son père, qui travaillait dans une société minière au Rwanda et possédait une grande maison près de Rwamagana. Tout ce qu'elle sait, c'est qu'il vivait maritalement avec sa mère, avec laquelle il avait probablement contracté un mariage coutumier. Etant célibataire, il avait reconnu officiellement ses trois enfants. « Jack, un autre métis, m'a raconté qu'à la mort de son père les autres Belges chassèrent sa mère de la maison avec les enfants, ils prirent les objets de valeur pour les renvoyer en Belgique. Chez nous, deux ans après la mort de mon père, tous ses biens au Rwanda avaient disparu. Il avait souscrit une assurance pour nous permettre d'étudier, mais jamais cet argent ne fut confié à ma mère. Une Africaine, vous pensez, comment allait-elle gérer ce petit pécule... »

En 1958, au Congo comme au Rwanda et au Burundi, une circulaire administrative demanda que tous les enfants mulâtres soient déclarés. Jacqui poursuit : « Alors que nous étions Belges de naissance, un policier congolais vint chez ma mère, chercher ses trois enfants. Elle n'a rien eu à dire, ma sœur aînée et moi avons été envoyées à Save, un pensionnat tenu par des religieuses catholiques. Mon frère s'est retrouvé chez les

protestants. Par la suite, il est allé au Danemark, puis au Canada, mais je ne l'ai plus jamais retrouvé... » (...) « Certaines mères, rwandaises ou congolaises du Kivu auxquelles on avait arraché les enfants, s'étaient arrangées pour venir vivre près de Save et essayer de garder le contact. Parfois, elles réussissaient à apercevoir leurs enfants de loin. Mais pour nous, notre mère était trop éloignée. De toute façon, les religieuses ne souhaitaient pas que nous la rencontrions : elles nous disaient qu'elle était une femme de mauvaise vie, une prostituée, que nous devions nous tourner vers la société blanche, celle de notre père... »

Sabena réquisitionnée
Trois jeunes à l'époque, Jacqui ne garde pas un souvenir très précis de son séjour à Save mais les autres filles lui ont raconté comment « Dès qu'elles avaient 16 ans, les “grandes” devenaient des filles à marier ou en tous cas à caser. Les sœurs organisaient des rencontres, avec d'autres métis ou avec des Blancs, jamais avec des Noirs. Celles qui réussissaient à attirer l'attention trouvaient un mari, ou un protecteur qui leur confiait des tâches domestiques. »

En 1959, les religieuses de Save et un prêtre belge, le père Deloos, ont le sentiment que la situation, au Rwanda et au Congo, va évoluer très vite et que les enfants métis pourraient être en danger. Eugene Deloos, franciscain et directeur de la fédération chrétienne des classes moyennes (une organisation issue du mouvement ouvrier chrétien) mène alors campagne en Flandre et aux Pays Bas pour tenter de trouver une solution au sort de ces enfants « entre les deux ».

Jacqui se souvient : « Un jour de novembre 1959, on nous a embarquées dans un avion Sabena vers Bruxelles. J'ai appris plus tard que, pour évacuer les 319 enfants de Save, les religieuses avaient aussi fait appel à Sobelair et même à des avions militaires. Elles menaçaient, si elles n'obtenaient pas gain de cause, de révéler en Belgique le nom des

pères... Ma sœur et moi n'avons pas revu notre mère, je sais seulement qu'on lui a fait signer un papier stipulant qu'elle acceptait que nous partions en Belgique pour étudier... En réalité, après avoir été séparée de ma sœur, envoyée à Hasselt, je me suis retrouvée dans une famille d'accueil, à Blankenberge. Comme nous avions une mère en Afrique, nous n'étions pas adoptables légalement... » Jacqui a-t-elle été heureuse dans sa famille d'accueil ? « On ne cessait de me dire que j'avais de la chance, bien plus que si j'étais restée avec ma mère... Et pourtant ça n'a jamais très bien fonctionné, j'étais très bien mais on n'a jamais voulu me payer des études supérieures ; c'est pour cela que je me suis lancée dans l'informatique, à l'époque c'était ouvert à tout le monde. Ma mère m'a-t-elle écrit ? Je l'ignore : tout était fait pour nous couper de notre famille maternelle, on ne transmettait même pas les lettres, parfois on travestissait nos noms afin de brouiller les pistes... »

Jacqui estime qu'elle a eu de la chance : elle a trouvé un bon métier, s'est mariée. « Dans d'autres familles d'accueil, les enfants métis étaient comme des petits bonnes, sur la côte, elles étaient employées dans l'hôtellerie. On nous disait toujours que nous au moins, nous avions reçu une bonne éducation, que nous étions mieux que les filles restées au pays. Durant toute mon enfance, on m'a répété que nous les métis nous étions spéciaux, qu'il ne fallait pas que nous nous mélangions avec les Africains noirs, qu'il ne fallait pas “redescendre”. »

Durant des décennies, le sort de ces 319 enfants métis, Rwandais et Congolais, enlevés de Save « pour leur bien » et envoyés dans de très chrétiennes familles de Flandre a été un secret bien gardé, sinon oublié. « Maintenant, il faut que cela sorte, dit Jacqui, c'est pour quoi nous avons demandé au Centre d'Etudes et de Documentaires Guerre et Sociétés contemporaines (CEGES) de tirer cette histoire au clair... »

COLETTE BRAECKMAN



« J'ai eu un choc »

Yvonne Mbuyi, née à Mbuji Mai le 5 janvier 1960. Son père, Antoine Deleplanque, était agent sanitaire, au service de la MIBA (Minière de Bakwanga, Mbuji Mai). « Mon père est parti en Belgique lors des événements de 1960. Lorsque j'ai eu 6 ans, on m'a envoyée à Kinshasa chez ma tante, pour que j'étudie, j'ai grandi avec cette famille là, et ma mère est restée à Mbuji Mai. Lorsque j'ai eu quinze ans, mon père adoptif, le mari de ma mère, m'a dit que je n'étais pas sa fille. J'ai eu un choc, les relations ont été coupées entre ma mère et moi. Bien plus tard, ma grand-mère m'a expliqué une scène que j'avais vécue dans mon enfance et qui m'avait marquée : un jour, peu avant mon départ pour Kinshasa, on m'a attrapée et cachée dans le plafond de la maison. J'ai du y passer plusieurs journées et on ne m'a jamais expliqué ce qui s'était passé. »

Ce n'est que bien plus tard que ma grand-mère m'a révélé que ce jour là, mon père, revenu au Congo, était venu me chercher. Ma famille africaine, qui refusait que je parte, a dit à cet homme que j'étais morte, alors qu'en fait j'étais cachée dans le plafond. Pour effacer les traces, on m'a ensuite envoyée à Kinshasa où j'ai fait des études de secrétariat. Je souhaitais avoir des nouvelles de mon père mais je n'ai jamais rien su. Par la suite, j'ai appris qu'une femme de notre famille qui savait où mon père se trouvait en Belgique avait donné son adresse à ma grand-mère, mais cette dernière a tout de suite déchiré le papier.

Aujourd'hui ma mère est morte, ma grand-mère aussi, mais mes enfants veulent savoir. Hier c'était mon anniversaire, et les enfants, une fois de plus, m'ont dit “maman, on veut savoir qui nous sommes, d'où nous venons”. Ils ont la peau plus claire que les autres et on leur fait des remarques. C'est pour cela que j'ai mis cette annonce dans l'entrée de l'Association belgo congolaise, ABC, au cas où quelqu'un connaîtrait Antoine Deleplanque. A vingt ans on m'a imposé un mariage arrangé, j'ai eu trois enfants. Mais voici trois ans notre mariage s'est terminé. Aujourd'hui je me débrouille : je travaille dans l'administration, je fais du commerce de bois, j'ai créé une ONG pour les enfants du Kivu et par deux fois je suis allée en Chine. J'aurais voulu pouvoir venir en Belgique, où j'avais été invitée par Le Monde selon les femmes mais je n'ai jamais obtenu de visa. C'est dommage : j'en aurais profité pour rechercher mon père. »



Ces enfants laissés par les Belges



« Je ne sais rien... »

Sara Van Door. « Mon grand-père était à Kisangani, comme mercenaire. Il vivait avec ma grand-mère et est parti quand ma mère était petite, c'était la guerre. Nous n'avons plus eu de nouvelles. On disait à ma mère : "les Blancs vont te manger." Je ne sais rien de mes racines belges... »



« Sans identité »

Lukusa Beya Aimé (capitaine). « Mon grand-père s'appelait Bureau Capitaine, il était navigateur et faisait la navette sur le fleuve, entre Luofu et Port Franqui (Ilebo). Il s'est marié avec ma grand-mère, Madeleine Nkusu, dont il a eu plusieurs enfants, dont ma mère née en 1938 et décédée en 1989. On m'a toujours dit qu'à son retour en Belgique, mon grand-père voulait emmener sa fille avec lui, mais la famille congolaise a refusé que la fille, qui s'appelait Jeanne Rose Capitaine, s'en aille au pays des Blancs. Par la suite, ma mère a épousé un Belge, M. Duchesne, directeur des chemins de fer reliant le Katanga à Port Franqui et elle a eu une petite Monique Duchesne. Ensuite elle a épousé un autre métis puis, enfin, mon père, Michel Lukunda qui était aussi métis du côté de sa mère. Je suis née de cet union, et suis donc métisse à la fois par mon père et par ma mère. À moi aussi on a dit que j'étais comme une chauve-souris, ni l'un ni l'autre. On me traite aussi de Musungu nu-su demi-Blanc, bâtard, sans identité... Les Congolais noirs me disent que je ne suis pas de leur sang et je ne suis pas bien acceptée. Lorsque ma mère est morte, je suis allée à Bujumbura, je voulais prendre contact avec la famille de mon père, mais dans ma famille congolaise, on me l'a interdit et j'ai eu peur... Je crois que Monique Duchesne, ma demi-sœur, née du premier mariage de la mère, a eu plus de chance : M^{gr} Kongolo l'a fait partir en Belgique où elle a été acceptée par l'Association pour la promotion des mulâtres et elle a pu étudier la médecine. Mon frère a étudié à Bukavu, il est devenu expert immobilier. Moi, je me débrouille, mais souvent mes enfants me demandent de leur expliquer qui ils sont, d'où ils viennent. Un métis dans une famille congolaise, cela coûte cher : nous avons une peau spéciale, assez sensible et nous devons employer des crèmes pour métis, nous ne supportons pas n'importe quel savon... »



« Chauve-souris »

Gabriel Lutula Lemaire. « Mon père était le docteur Léon Lemaire, médecin à Shabunda (Sud-Kivu) de 1946 à 1949, où je suis né en 1947. J'ai à peine connu mon père qui, en partant, a laissé la femme noire et ses enfants. Mon père travaillait à la société Cobelmines. Un jour pourtant, il a envoyé une de ses jeunes sœurs à Shabunda et à Kinshasa pour qu'elle récupère les enfants. J'avais huit ans à l'époque, et la famille africaine n'a pas voulu que je parte. Elle m'a envoyé au village de Lulingu, puis de Bokusu, où nous avions de la famille éloignée. La famille disait : "On ne peut pas donner cet enfant clair à un Blanc, c'est un trésor dont on ne veut pas se séparer..." A moi, on me faisait peur, en disant : "Tu ne peux pas penser à ton père, les Blancs sont méchants, avant ils nous coupaient les bras..." C'est pour cela que j'ai eu peur de me rendre en Belgique pour y rechercher ma famille. Aujourd'hui encore, mes frères me demandent pourquoi j'ai la peau plus claire... On me dit parfois, "tu tu n'est ni Blanc ni Noir, tu es comme la chauve-souris, ni mammifère ni oiseau". D'autres me racontent que j'étais considéré comme un trésor mais que j'ai déçu ma famille qui croyait que, comme je suis à moitié blanc, j'allais rapporter de l'argent... Pourtant, lorsque je suis devenu adulte, mon père africain m'a parlé, il m'a expliqué toute l'histoire. C'est pour cela que j'ai créé l'Association des enfants belges laissés au Congo et les gens ont afflué pour se faire connaître : à Kinshasa seulement, nous comptons 2.674 membres, dans le Maniéma 2.490, dans le Katanga 1273, le Bas-Congo, 924, le Nord-Kivu 1.141, car ce sont les provinces où les Belges étaient les plus nombreux. En tout, nous totalisons 12.611 membres, des métis de la première ou de la deuxième génération. »



« Pas Congolais »

Guy Mwamba. « Mon grand-père s'appelait Gérard Thibaut, il est arrivé au Congo comme militaire avant l'indépendance et il est rentré en 60. Il avait épousé une Congolaise, Yvette Mukoma Mbuyu. Ils vivaient au Katanga. Lorsque les Belges ont dit que les militaires devaient rentrer, il est parti et un enfant est resté au Congo. La famille a refusé le départ de cet enfant en Europe et la grand-mère est allée se cacher avec lui au village. Mon grand-père est revenu pendant la guerre au Katanga et là il a été tué. Ma grand-mère a ensuite épousé un Congolais. Leur fils, mon père, a écrit l'histoire de la famille. Moi, né en 1987, j'ai du sang blanc et lorsque j'ai voulu obtenir ma carte d'électeur, la DGM (Division générale des migrations) m'a fait des problèmes : on me disait "toi, tu n'es pas congolais". J'ai fini par devoir payer 20 dollars pour avoir un certificat de nationalité congolaise... »



« Un meilleur avenir »

Bijou, petite-fille de Michel Platius. « Mon père est congolais, ma mère descend de Michel Platius. Dans la famille de mon père, on est encore polygame. Pour moi, il est difficile d'être acceptée, on me dit que je suis l'enfant de la prostitution. J'ai étudié à Bukavu et, durant la guerre, j'ai été violée. J'ai eu un enfant et j'ai fui à Kinshasa pour être en sécurité. Je voudrais étudier la santé pour que mon enfant ait un meilleur avenir. »



« Seule »

Yvonne Muleka (Yvonne Ceulemans), née en 1948. « Mon arrière-grand-père Georges Ceulemans est arrivé au Congo dans les années 20, il naviguait sur ses bateaux qui remontaient le fleuve. Il a vécu avec une femme congolaise, qui a eu deux enfants, Yvonne et Georges Ceulemans. Mon père, Georges, était menuisier au Kasai occidental, mulâtre et traité comme un ressortissant belge. Il a épousé une femme congolaise avec qui il a eu trois enfants, dont ma mère. Mon grand-père a eu des ennuis car quoique belge, il avait choisi la religion kimbanguiste. On lui disait : "C'est une religion pour les Noirs, si tu restes avec eux, on va retirer ta nationalité." Comme il a choisi Dieu, il a été relégué en brousse, à 60 km de Kananga (Kasai occidental) où il est resté jusqu'à sa mort. Ma mère a d'abord épousé un Blanc avec lequel elle a eu deux enfants, mon frère et moi, puis elle s'est remariée avec un métis dont elle a eu six enfants. Quand ce dernier est mort, personne ne nous a aidés. Les gens disaient "ils ne sont ni l'un ni l'autre". Ma mère s'est débattue seule pour élever ses enfants. »



« On s'est moqué... »

Thomas Assani Dubros. « Mon grand-père s'appelait Gilles Dubros, il vivait avec ma grand-mère dont il a eu deux filles. Ils vivaient à Kindu puis ils se sont séparés et ma grand-mère a fui avec ma petite sœur car elle ne voulait pas donner l'enfant au Belge. On nous disait au village que les Blancs allaient changer les enfants en charcuterie et nous manger... En fait, on m'a toujours raconté que lorsque les Belges sont partis, les Congolais étaient furieux car les Blancs n'ont rien laissé. On s'est moqué des métis en leur disant : "Vous voyez vos pères blancs sont partis les mains vides, vous n'avez même pas de quoi étudier." Les familles congolaises ne nous aimaient pas vraiment, on m'a même parlé de cas d'empoisonnements... A l'époque coloniale, les métis n'avaient pas de possibilités : les filles devenaient putes, les garçons chauffeurs ou mécaniciens. »

« De la prostitution »

« X ». Ayant de la famille en Belgique, elle refuse que l'on publie et sa photo et son nom. Ses grands-parents sont européens : sa mère était issue de l'union d'un Belge et d'un Congolais, son père, Belgo-Italien né d'une mère congolaise était pilote d'avion et trouva la mort dans un crash. Ses problèmes sont nombreux : « On me dit que je suis une enfant de la prostitution. Il m'est difficile de trouver un mari. Pourtant j'ai eu la chance de pouvoir étudier à Louvain-la-Neuve... J'ai retrouvé la famille paternelle, mais du côté maternel, je ne connais personne. »

18 DESTINATIONS AFRICAINES SUIVEZ LE RYTHME !



ABIDJAN	à pd € 779 A&R, tout incl.	FREETOWN	à pd € 1059 A&R, tout incl.
ACCRA	à pd € 699 A&R, tout incl.	KIGALI	à pd € 909 A&R, tout incl.
BANJUL	à pd € 649 A&R, tout incl.	KINSHASA	à pd € 949 A&R, tout incl.
BUJUMBURA	à pd € 909 A&R, tout incl.	LOMÉ	à pd € 699 A&R, tout incl.
CONAKRY	à pd € 1039 A&R, tout incl.	LUANDA	à pd € 1089 A&R, tout incl.
COTONOU	à pd € 749 A&R, tout incl.	MONROVIA	à pd € 1609 A&R, tout incl.
DAKAR	à pd € 579 A&R, tout incl.	NAIROBI	à pd € 619 A&R, tout incl.
DOUALA	à pd € 839 A&R, tout incl.	OUAGADOUGOU	à pd € 699 A&R, tout incl.
ENTEBBE	à pd € 819 A&R, tout incl.	YAOUNDE	à pd € 889 A&R, tout incl.

Réservez du 24 avril au 20 juin 2010 et voyagez du 1^{er} mai au 15 juin et du 12 septembre au 20 octobre 2010.



brussels airlines

A STAR ALLIANCE MEMBER

Flying from Brussels Airport

brusselsairlines.com ou votre agence de voyages



CONCLUSION

Le Bandundu, province « modèle » du Congo

LES BESOINS restent criants, mais l'espoir renaît dans cette province pauvre, au rythme où les routes se reconstruisent. Et si c'était l'illustration de lendemains meilleurs ?

REPORTAGE

BANDUNDU
DE NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE

Moteur coupé, la pirogue glisse lentement le long de la berge du fleuve Kasai, guidée par de longs bâtons que le pilote plante entre les roseaux. En équilibre instable, des pêcheurs jettent dans les eaux rouges de longs filets lestés de boules de plomb. Ils en ramènent des poissons argentés que les femmes amèneront au marché. Lorsque des enfants nous aperçoivent, ils hurlent « *mundele, mundele* » et courent prévenir les vieux de cette étrange apparition.

Dans le village de Umutuke, qui apparaît soudain dans un bras du fleuve, les vieux sont assis en cercle sur des sièges en bois qui rasent le sol. De loin déjà, ils nous saluent cordialement. Il y a longtemps que les Blancs ne viennent plus ici, tout au plus les voit-on quelquefois passer au loin, dans des canots rapides se dirigeant vers « *Bifir* » (« *bifurcation* »), ce point où se mélangent les eaux des fleuves Kwango et Kwilu. Les vieux ne se plaignent pas vraiment, ils ont du poisson, un peu de petit bétail, du manioc, des fruits. Et surtout, ils sont tranquilles.

Alors que le soleil couchant fait flamber le miroir des eaux, Albert Kasongo, le chef de ce village de 2850 habitants surgit, agité, et brise la quiétude. Avec lui, le ton change. Pour une fois qu'il a affaire à des Blancs, il énumère les besoins du village : faute d'école, les enfants étudient difficilement, les produits des champs ne peuvent être transportés qu'en pirogue, les pêcheurs manquent de filets, d'hameçons, ils n'ont pas de carburant, le centre de santé est détruit. L'essentiel fait défaut, et nous sommes priés de transmettre le message au gouverneur.

Ce dernier, le docteur Richard Ndambu se prépare à prendre ses quartiers dans une grande bâtisse blanche, avec colonnades et *barzas* (terrasses), surplombées par des toits de tôle depuis longtemps rouillés par les pluies. La petite église blanc et rose porte encore le sceau de la Compagnie du Kasai, et les vitraux dans lesquels joue le soleil datent de 1929...

Aujourd'hui, la brousse a repris son emprise, des familles congolaises campent sous les colonnades, du linge sèche dans les anciens jardinets. M. Jean Katako, lui, a veillé à entretenir sa maison, la plus vaste de la ville et il nous invite à admirer les meubles bien cirés, les bibelots dépareillés dont il a hérité lorsqu'est parti le dernier ADG (administrateur général) de la société anversoise qui avait pris le relais de la Compagnie du Kasai.

Avec nostalgie et précision, cet alerte septuagenaire énumère les noms de tous les Belges qu'il a connus. Alors qu'il était cadre de l'entreprise, M. Katako ne touche pas de pension. « *Les Belges l'ont oublié.* » Il ne semble pas leur en tenir rigueur. « *A la veille de l'indépendance, les abus relevés dans les années 30 avaient disparu, et il y avait moyen de vivre avec notre salaire, 500 francs congolais. En 50, au sortir de la guerre où nous avions dû beaucoup travailler pour un salaire de misère, la situation des Congolais était encore très difficile. Dès 1955, poursuit M. Katako, la situation s'est améliorée. Des Congolais ont pu devenir cadres, contremaîtres...* »



LE LONG DU FLEUVE KASAI, les besoins sont légion. Le potentiel, aussi. « Si nous mettions des barrières sur le fleuve ou sur les pistes, Kinshasa mourrait de faim... » © C.B.

me d'action : sur les 75 écoles qu'il a promis de construire, 20 ont déjà été inaugurées, dix nouveaux centres de santé sont prévus, dont 5 déjà terminés, et Bandunduville se prépare à inaugurer la première prison construite dans le pays depuis l'indépendance. Membre du parti majoritaire, le gouverneur a décidé d'aller de l'avant : « *nous n'attendons pas que Kinshasa nous rétrocède 40 % des recettes, nous levons nos propres taxes et, sur fonds propres, nous avons lancé les cinq chantiers du président.* » Si de petits villages isolés sur le fleuve comme Umutuke sont encore à l'écart, partout ailleurs, il est clair que le changement est arrivé.

Le Bandundu, vaste comme la moitié de la France est souvent sous-estimé à Kinshasa, car, à part quelques gisements de diamants, il est dépourvu de ressources minières. Cependant, c'est le Bandundu qui nourrit la grande ville, avec ses arrivages quotidiens de sacs de manioc, de charbon de bois,

de maïs, de poulets... Le président de l'Assemblée nationale insiste : « *Si nous mettions des barrières sur le fleuve ou sur les pistes, Kinshasa mourrait de faim...* » Il ajoute : « *C'est ici que Léopold II, grâce au caoutchouc, à l'huile de palme, a réalisé ses premiers bénéfices, dans ce que l'on appelait "le domaine de la Couronne"...* »

Une « Brigade de recettes »

Pour l'heure, le Bandundu songe avant tout à défendre ses propres intérêts. Une loi vient d'être votée, créant la « *Brigade de recettes* », afin de permettre la perception de taxes locales. C'est pour cela que sur la piste, nous découvrons un camion chargé de grumes immobilisé et entouré de policiers.

Le ministre des affaires foncières arrivé sur les lieux, nous explique sans détour que « *le conducteur avait déclaré qu'il transportait huit tonnes de bois. Vérification faite, il en emmenait quinze et n'avait pas payé de taxe. Il*

ne quittera pas la province avant d'avoir payé... »

Tous les responsables provinciaux soulignent qu'avec Kinshasa, la tension est constante : « *Lorsque nous bloquons des barges qui amènent à Kin des fûts chargés d'huile de palme et que le gouverneur exige que les taxes locales soient payées à raison de 250 francs congolais par fût, des ordres arrivent de la capitale, nous obligeant à libérer les bateaux...* »

Cependant, le maire adjoint insiste : « *De plus en plus souvent, nous inspectons et bloquons camions et bateaux qui emmènent notre bois. Nous avons aussi éliminé les barrières sur les routes et instauré un système de "guichet unique" afin de supprimer les tracasseries administratives...* »

De fait, à tous les niveaux, les promesses des autorités se vérifient, les habitants du Bandundu ont commencé à se prendre en charge. Avec l'aide de l'Union européenne, la piste menant à Kinshasa a été remise à neuf et



six heures suffisent désormais pour Kikwit ou Bandundu depuis la capitale. Grâce à l'aide de la Coopération technique belge, toutes les barges fonctionnent et les cours d'eau de la province peuvent être franchis sans encombre, les voies de desserte agricoles s'améliorent. Le dynamisme des habitants se révèle partout : sur le marché les échoppes s'alignent, bien achalandées, et les étals illégaux sont pourchassés par des policiers qui ne demandent rien aux visiteurs de passage.

Les gens font la file dans des boutiques tenues des Chinois. Ces derniers disparaissent derrière un amoncellement d'articles bon marché, des piles qui tiennent un jour, des sèche-cheveux et des perruques, des sèches agricoles, des sous-vêtements en nylon. Un homme nous interpelle pour nous montrer de petits sacs de café et de cacao d'où s'échappent des arômes délicieux, ce sont les produits de ses propres champs, et le café a été moulu dans son moulin à manioc. Il insiste : « *Nous ne manquons pas d'argent... Si nous pouvons transporter ce que nous produisons, nous vivrons bientôt mieux qu'à Kinshasa...* »

Cependant, malgré les progrès, de mauvaises habitudes persistent : Roger Pembe, le très efficace Ministre de l'Agriculture, a été déchargé de ses fonctions par le gouverneur, entre autres parce qu'il refusait de réceptionner les yeux fermés des tracteurs qui avaient pris l'eau dans le port de Kinshasa... ■ COLETTE BRAECKMAN

A Dima, le souvenir des Belges est intact

Il y a longtemps qu'à Dima, au cœur du Bandundu, les Belges ont cessé de venir. Cependant, leur souvenir imprègne le paysage et les cœurs.

Tout au bout d'une très longue piste qui serpente entre les marécages infestés de mouches tsé-tsé, une cité fantôme apparaît : des maisons à étages, des colonnettes et des *barzas* (terrasses), surplombées par des toits de tôle depuis longtemps rouillés par les pluies. La petite église blanc et rose porte encore le sceau de la Compagnie du Kasai, et les vitraux dans lesquels joue le soleil datent de 1929...

Aujourd'hui, la brousse a repris son emprise, des familles congolaises campent sous les colonnades, du linge sèche dans les anciens jardinets. M. Jean Katako, lui, a veillé à entretenir sa maison, la plus vaste de la ville et il nous invite à admirer les meubles bien cirés, les bibelots dépareillés dont il a hérité lorsqu'est parti le dernier ADG (administrateur général) de la société anversoise qui avait pris le relais de la Compagnie du Kasai.

bien disposés au sec, le long d'allées rectilignes, ils ont poussé haut vers le ciel et ne donnent plus rien. Dans les années 30, les procédés de la Compagnie du Kasai susciterent à Dima des enquêtes qui dénoncèrent les conditions de travail et la dépopulation.

Aujourd'hui, la brousse a repris son emprise, des familles congolaises campent sous les colonnades, du linge sèche dans les anciens jardinets. M. Jean Katako, lui, a veillé à entretenir sa maison, la plus vaste de la ville et il nous invite à admirer les meubles bien cirés, les bibelots dépareillés dont il a hérité lorsqu'est parti le dernier ADG (administrateur général) de la société anversoise qui avait pris le relais de la Compagnie du Kasai.

Avec nostalgie et précision, cet alerte septuagenaire énumère les noms de

tous les Belges qu'il a connus. Alors qu'il était cadre de l'entreprise, M. Katako ne touche pas de pension. « *Les Belges l'ont oublié.* » Il ne semble pas leur en tenir rigueur. « *A la veille de l'indépendance, les abus relevés dans les années 30 avaient disparu, et il y avait moyen de vivre avec notre salaire, 500 francs congolais. En 50, au sortir de la guerre où nous avions dû beaucoup travailler pour un salaire de misère, la situation des Congolais était encore très difficile. Dès 1955, poursuit M. Katako, la situation s'est améliorée. Des Congolais ont pu devenir cadres, contremaîtres...* »

Comment se comportaient les Belges dans cette plantation située loin des grandes villes ? M. Katako se garde de toute critique : « *Ils étaient durs, mais sérieux. Alors que les Portu-*

gais prenaient femme parmi les Africains, les Belges étaient ici avec des contrats de trois ans. En 1960, les Belges sont partis d'un seul coup ; il a fallu que nous reprenions nous-mêmes la société. » Par la suite, faute d'entretien, les palmiers ont commencé à décliner.

Les villageois ont alors repris leurs occupations traditionnelles, la pêche, les cultures vivrières. « *Le poisson est abondant, dit M. Katako, en ville, il est très prisé. Si nous pouvions le vendre jusqu'à Kinshasa, nous serions tranquilles.* » De Dima jusqu'à la capitale de la province, le va-et-vient est incessant. Les jeeps s'enfoncent dans les trous d'eau, les moustiques sont à la fête. Les cyclistes, les piétons eux vont bon train. Tous amènent vers la ville des légumes, des poulets liés par les pattes, des poissons aux écailles enco-

re luisantes. L'espoir, lentement, revient. M. Katako nous emmène vers l'ancien club jadis réservé aux Européens. Autour d'un bar en bois on retrouve encore les haut-parleurs d'autrefois et la musique, comme toujours, est tonitruante. « *C'est ici que les Blancs se réunissaient pour boire une bière, pour danser le samedi soir* », se souvient M. Katako. Aujourd'hui, le club est transformé en centre culturel. La toiture en zinc a été réparée, le bar est ouvert, la bière est fraîche. Un Zimbabwéen blanc occupe désormais l'ancienne plantation et derrière la grille on distingue de jeunes palmiers, une pépinière et une grande inscription « *biofuel* ». Réhabilitées, les palmeraies d'antan devraient bientôt produire du biocarburant. L'avenir, à nouveau, semble à portée de main... ■ C.B.

14 LE CALENDRIER

**Samedi
24 avril**

Le rapport économique. A-t-on pillé les richesses du Congo ?

**Lundi
26 avril**

Le rapport scientifique. L'inventaire naturel du Congo.

**Mardi
27 avril**

Le rapport politique. Tradition autoritaire, espoir démocratique.

**Mercredi
28 avril**

Le rapport patrimonial. Les traces du Congo à Bruxelles.

**Jeudi
29 avril**

Le rapport humain (1). La « color bar » ou l'apartheid soft.

**Vendredi
30 avril**

Le rapport humain (2). L'incroyable histoire des métis.

**Lundi
3 mai**

Le rapport final. La Belgique doit-elle demander pardon ?



CARL DE KEYZER

C'est un des photographes belges qui comptent sur la scène internationale. Membre de l'agence Magnum, ce Gantois sillonne le monde depuis vingt ans. Il vient de publier, aux éditions Lannoo, un ouvrage consacré au Congo (belge). Où l'on retrouve les traces de notre pays dans son ancienne colonie. Son travail est actuellement exposé au Musée de la Photo d'Anvers, jusqu'au 16 mai.

La Belgique doit-elle demander pardon au Congo ?

La repentance étant dans l'air du temps, la question est inévitable : la Belgique doit-elle demander pardon au Congo ? Pourquoi pas ? Mais pour y répondre, il faudrait d'abord définir sur quoi devrait porter l'exercice, en essayant d'éviter les anachronismes. Car est-il bien raisonnable de taxer Léopold II de « génocide » en Afrique centrale ? Non seulement le concept lui-même ne fut forgé qu'après la Seconde Guerre mondiale, mais, surtout, le fondateur du Congo, loin de vouloir exterminer les populations locales, entendait les mettre au service d'un projet simple, partagé par toutes les puissances coloniales de l'époque : exploiter les ressources de ce territoire afin de rentabiliser l'investissement initial.

Certes, ce qui s'appelait à l'époque un « projet civilisateur » s'accompagna du travail forcé, de la conscription obligatoire, du déplacement des populations, ce qui suscita la propagation des maladies et accrut la mortalité. Il y eut aussi un certain conditionnement psychologique passant par la négation des valeurs autochtones et par l'évangélisation, sans oublier le recours à la force pour mater les résistances.

Aujourd'hui les Congolais eux-mêmes reconnaissent que c'est Léopold II, avec sa vision, sa poigne et ses méthodes – ou plutôt celles de ses fondés de pouvoir car le souverain ne mit jamais les pieds en Afrique... – qui rendit possible la création de leur

vaste pays. Au-delà de tout questionnement moral, ils éprouvent à l'égard du deuxième roi des Belges et du premier roi du Congo le respect dû aux « pères fondateurs ».

Par la suite, lorsque l'Etat belge reprit à son compte la « propriété personnelle » du roi, il s'employa à corriger les abus les plus criants, sans modifier en profondeur la philosophie du système, et même les esprits les plus progressistes de l'époque, comme Emile Vandervelde, se gardèrent bien de remettre en cause le fait colonial lui-même, tant il était inscrit dans la philosophie de l'époque et dans l'histoire de l'Europe.

Une entreprise de domination

N'est-il pas vain, un demi-siècle après l'indépendance, de s'interroger sur une éventuelle demande de pardon, que les intéressés eux-mêmes ne sollicitent pas ?

Ce qui est sûr, c'est que malgré ses aspects modernisateurs, la colonisation belge fut une entreprise de domination d'un peuple par un autre. Elle fut aussi inspirée par un sentiment de supériorité, largement partagé dans l'Europe de l'époque, qui engendra un comportement paternaliste et empêcha de saisir à temps les aspirations des Congolais. Au lieu de battre une coulpe inutile, ne serait-il pas plus intéressant de s'interroger, aujourd'hui, sur les séquelles que ces rapports humains si longtemps biaisés ont laissées, là-bas et ici ? Le senti-

ment de dépendance d'un côté, la « diplomatie de l'injonction » de l'autre ?

La colonisation, malgré ses arguments moralisateurs, n'avait rien d'une croisade philanthropique. La « mise en valeur » du Congo fut une entreprise économique et elle rapporta des bénéfices considérables à ceux qui s'y engagèrent. Mais comment faire le compte de tout cela ? Les historiens, s'ils en avaient jamais l'intention, devraient recourir à la datation au carbone 14 pour retracer les fonds de la Sabena engloutis dans Swissair, les bénéfices accumulés par la Générale et absorbés par Suez puis Fortis, retrouver les comptes de l'évanescence Belgoise, décrypter les archives de l'ex-Union minière du Haut Katanga devenue Umicore... Rappelons aussi que les comptes des Belges expulsés, « zaïrianisés » ou pillés n'ont toujours pas été apurés...

Au moment de l'indépendance, les Belges avaient mis sur pied un outil économique performant, qui suscitait l'admiration et l'envie : il comptait 145.000 km de routes et de pistes praticables ! Le Congo, comme une belle voiture, était « en ordre de marche ». Mais trop rares étaient les Congolais qui avaient appris à conduire, le carburant manquait et la « conduite assistée » qui aurait été nécessaire pendant quelques années de transition s'avéra impossible...

Faut-il aujourd'hui s'excuser de tout cela, se faire pardonner un gâchis qui aurait pu être évité ? Peut-être, mais il ne faudrait pas oublier qu'à tout moment, les Congolais, eux aussi, ont été des acteurs de leur histoire : les esclavagistes ont trouvé des tribus complices, les recruteurs de main-d'œuvre ont été assistés par des chefs locaux qui sacrifiaient les plus turbulents de leurs sujets et leur offraient parfois leurs filles ; au moment de l'indépendance les Belges qui souhaitaient la « mise à l'écart définitive » de Lumumba n'ont pas

LA PISCINE DE BUNIA. Carl De Keyzer l'a photographiée aujourd'hui. Un lecteur du « Soir », Lucien Maréchal, nous a envoyé cette image prise dans les années 1960. Quand il y avait encore de l'eau. Une métaphore de ce pays où tout est à reconstruire...
© CARL DE KEYZER / MAGNUM, D.R.



manqué de relais sur place ; par la suite, du temps de Mobutu, une véritable « bourgeoisie comprador » a institutionnalisé la corruption et, faute d'investissements, elle a détruit l'outil économique tandis qu'au cours de la dernière décennie, les prédateurs de tout acabit qui se sont jetés sur les ressources minières ont toujours pu compter sur des complices locaux.

Tirer les leçons du passé

Un mea culpa de la seule Belgique ne contribuerait-il pas à infantiliser à nouveau les Congolais, à leur faire croire, comme ils aiment parfois le faire, que les autres, et eux seuls, sont à l'origine de leurs déboires ?

En réalité, au lieu d'échanger accusations, reproches et demandes de pardon, au lieu de rester l'œil collé au rétroviseur, Belges et Congolais, 50 ans après l'indépendance, auraient mieux à faire. Ils pourraient, ensemble, tenter de tirer les leçons du passé et essayer de corriger, très vite, ce qui peut encore l'être, les effets de certaines injustices pas si lointaines. Comme permettre enfin aux soldats congolais de la Force publique qui combattirent dans les rangs alliés de terminer leurs jours avec une pension décente. Comme s'assurer du fait que la veuve de Patrice Lumumba ne soit pas obligée de vivre dans la pauvreté, que le Fonds Lumumba –

dont Louis Michel avait annoncé la création après la commission d'enquête parlementaire – soit enfin alimenté et activé. Comme veiller à ce que des métis, jadis abandonnés par les Belges, puissent être soutenus, moralement ou économiquement...

Sur le plan économique, le Congo, enfin sorti de son long tête-à-tête avec les Européens, s'est ouvert à d'autres partenaires. Mais pour les Belges, en plus de ce que réalise déjà la coopération, dans le domaine agricole par exemple, d'autres chantiers demeurent ouverts, comme ceux de l'émancipation culturelle : ne pourrait-on soutenir la publication et la diffusion des auteurs congolais, encourager la circulation des livres à une plus grande échelle que ce que fait déjà le Centre Wallonie-Bruxelles ? Et, *last but not least*, ne pourrait-on admettre que si les Belges revendiquent toujours leur « expertise » à propos du Congo, l'inverse pourrait être vrai également : les Congolais, qui nous ont observés et fréquentés durant 130 ans, nous connaissent mieux que nous ne l'imaginons. Certains de leurs experts en ingénierie institutionnelle ne pourraient-ils pas être, à leur tour, associés à nos futurs travaux ? Si la question fait sursauter, c'est la preuve que dans le domaine du partenariat, il reste du travail à faire... ■

COLETTE BRAECKMAN